Affaires indiennes et du Nord Canada

Indian and Northern Affairs Canada

Données ministérielles de base

-1991-

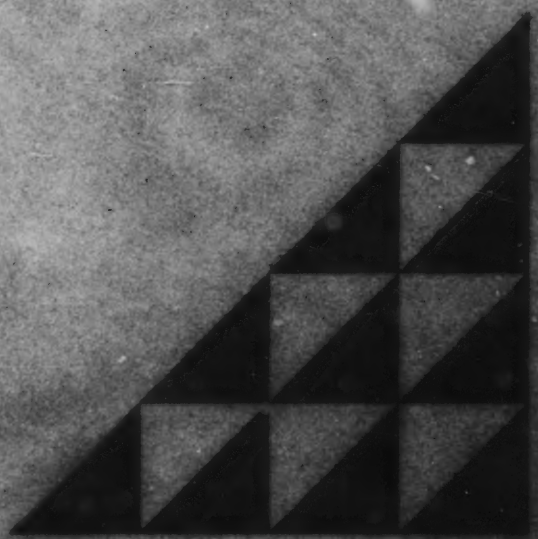

Canada

Données ministérielles de base

- 1991 -

Analyse quantitative et recherche socio-démographique
Finances et services professionnels
Affaires indiennes et du Nord Canada

Décembre 1991

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Tom Siddon, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 1991.

QS-3516-000-FF-A1

N° de catalogue : R12-7/1991F
ISBN 0-662-97291-0

©Ministre des Approvisionnements et services

This publication is also available in English under the title:

Basic Departmental Data - 1991

La relecture et la mise en forme de la version française ont été confiées aux Traductions Tessier S.C.C.

92-06982/

Préface

Chaque année depuis 1989, la Direction de l'analyse quantitative et de la recherche socio-démographique (AQRS) met à jour la publication intitulée : Données ministérielles de base, avec la collaboration des divers programmes du MAINC.

M. R. Pierre Gauvin, chef de projet, aidé de M[mes] Diane Fournier, Connie Gloade et Kimberly Thompson ont préparé la publication de 1991.

Table des matières

- Préface iii
- Introduction 1
- Population 3
- Conditions de santé 21
- Éducation 33
- Conditions sociales 45
- Logement 59
- Autonomie gouvernementale 65
- Population active 73
- Le Nord 81
- Lexique 97

Liste des graphiques

		Page
Graphique 1	Croissance de la population indienne inscrite des réserves et hors des réserves	4
Graphique 2	Croissance de la population indienne inscrite et des nouveaux inscrits (loi C-31)	6
Graphique 3	Population indienne inscrite par région	8
Graphique 4	Population indienne inscrite des réserves par région	10
Graphique 5	Population indienne inscrite hors des réserves par région	12
Graphique 6	Population indienne inscrite des réserves par zone géographique du MAINC	14
Graphique 7-A	Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique du MAINC (urbaine et rurale)	16
Graphique 7-B	Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique du MAINC, 1990	18
Graphique 8	Espérance de vie à la naissance, par sexe, population indienne inscrite	22
Graphique 9	Taux de mortalité, population indienne inscrite	24
Graphique 10	Taux de mortalité infantile, population indienne inscrite	26
Graphique 11	Taux de mortalité par cause importante de décès, population indienne inscrite	28
Graphique 12	Cas de tuberculose, population indienne inscrite	30
Graphique 13	Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves	34
Graphique 14	Étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives	36

		Page
Graphique 15	Inscriptions à l'université ou à un établissement postsecondaire, population indienne inscrite	38
Graphique 16	Écoles administrées par les bandes	40
Graphique 17	Inscriptions au primaire et au secondaire par type d'école, population indienne inscrite	42
Graphique 18	Enfants placés, population indienne inscrite des réserves	46
Graphique 19	Enfants placés et dépenses par enfant, population indienne inscrite	48
Graphique 20	Adultes placés, population indienne inscrite	50
Graphique 21	Adultes placés et dépenses par adulte, population indienne inscrite	52
Graphique 22	Nombre mensuel moyen de personnes à charge des assistés sociaux, population indienne inscrite	54
Graphique 23	Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite	56
Graphique 24	Logements nouveaux et rénovés dans les réserves	60
Graphique 25	Logements avec services appropriés dans les réserves	62
Graphique 26	Autonomie gouvernementale : état des négociations	66
Graphique 27	Taux de participation aux MOF	68
Graphique 28	Pourcentage des dépenses sous administration indienne par rapport aux dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit	70

		Page
Graphique 29	Population indienne inscrite des réserves, âgée de 15 ans et plus, qui fait partie de la population active	74
Graphique 30	Indiens inscrits des réserves, âgés de 15 ans et plus, qui font partie de la population active	76
Graphique 31	Indiennes inscrites des réserves, âgées de 15 ans et plus, qui font partie de la population active	78
Graphique 32	Croissance démographique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	82
Graphique 33	Populations autochtones et non autochtones, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	84
Graphique 34	Taux de mortalité, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	86
Graphique 35	Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	88
Graphique 36	Dépenses du MAINC consacrées au Nord	90
Graphique 37	Taux d'emploi des Autochtones et des non-Autochtones, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	92
Graphique 38	Revenu par personne par source, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1985	94

Liste des tableaux

		Page
Tableau 1	Population indienne inscrite et taux de croissance annuels moyens (TCAM), dans les réserves et hors des réserves, Canada, 1966-2001	5
Tableau 2	Indiens inscrits et Indiens nouvellement inscrits (loi C-31), taux de croissance annuels moyens, Canada, 1981-2001	7
Tableau 3	Ventilation par région, population indienne inscrite, 1966-2001	9
Tableau 4	Ventilation par région, population indienne inscrite des réserves, 1966-2001	11
Tableau 5	Ventilation par région, population indienne inscrite hors des réserves, 1966-2001	13
Tableau 6	Ventilation par zone géographique du MAINC, population indienne inscrite des réserves, Canada, 1971-1990	15
Tableau 7-A	Ventilation par région et zone géographique du MAINC, population indienne inscrite des réserves, 1971	17
Tableau 7-B	Ventilation par région et zone géographique du MAINC, population indienne inscrite des réserves, 1990	19
Tableau 8	Espérance de vie à la naissance, par sexe, population indienne inscrite, Canada, 1976-2001	23
Tableau 9	Décès et taux de mortalité, population indienne inscrite, Canada, 1955-1989	25
Tableau 10	Décès d'enfants en bas âge et taux de mortalité infantile, population indienne inscrite, Canada, 1960-1989	27
Tableau 11	Taux de mortalité par cause de décès, population indienne inscrite, Canada, 1982-1989	29
Tableau 12	Cas de tuberculose, population indienne inscrite, Canada, 1955-1989	31

		Page
Tableau 13	Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves, Canada, 1960-1961 à 1990-1991	35
Tableau 14	Étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives, Canada, 1960-1961 à 1990-1991	37
Tableau 15	Inscriptions à l'université ou à un établissement postsecondaire, population indienne inscrite, Canada 1960-1961 à 1990-1991	39
Tableau 16	Écoles administrées par les bandes, Canada, 1975-1976 à 1990-1991	41
Tableau 17	Ventilation des inscriptions au primaire et au secondaire par type d'école, population des réserves, Canada, 1975-1976 à 1990-1991	43
Tableau 18	Enfants placés des réserves, population indienne inscrite, Canada, 1966-1967 à 1990-1991	47
Tableau 19	Dépenses totales et dépenses par enfant, population indienne inscrite des réserves, Canada, 1965-1966 à 1990-1991 (Révisé)	49
Tableau 20	Adultes des réserves placés en institution, population indienne inscrite, Canada, 1971-1972 à 1990-1991	51
Tableau 21	Dépenses totales et dépenses par adulte, population indienne inscrite des réserves placée en institution, Canada, 1971-1972 à 1990-1991 (Révisé)	53
Tableau 22	Nombres mensuels moyens d'assistés sociaux et de personnes à charge, population indienne inscrite, Canada, 1981-1982 à 1990-1991	55
Tableau 23	Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite, Canada, 1973-1974 à 1990-1991 (Révisé)	57
Tableau 24	Logements nouveaux et rénovés dans les réserves, Canada, 1983-1984 à 1990-1991	61

		Page
Tableau 25	Logements avec services appropriés dans les réserves, Canada, 1977-1978 à 1990-1991	63
Tableau 26	État des négociations menant à l'autonomie gouvernementale, Canada, septembre 1991	67
Tableau 27	Modes optionnels de financement, Canada, 1986-1987 à 1990-1991 (Révisé)	69
Tableau 28	Décentralisation des dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit, Canada, 1971-1972 à 1990-1991	71
Tableau 29	Pourcentage par province/territoire des Indiens inscrits des réserves, âgés de 15 ans et plus, qui font partie de la population active, 1981 et 1986	75
Tableau 30	Pourcentage par province/territoire des Indiens inscrits des réserves, âgés de 15 ans et plus (hommes), qui font partie de la population active, 1981 et 1986	77
Tableau 31	Pourcentage par province/territoire des Indiennes inscrites des réserves, âgées de 15 ans et plus, qui font partie de la population active, 1981 et 1986	79
Tableau 32	Croissance démographique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1961-1991	83
Tableau 33	Ventilation de la population, par origine ethnique autochtone et non autochtone, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1961-1986	85
Tableau 34	Taux de mortalité, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1961-1989	87
Tableau 35	Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1961-1989	89

		Page
Tableau 36	Dépenses du MAINC pour le Nord, 1981-1982 à 1990-1991 (Révisé)	91
Tableau 37	Taux d'emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1971-1986	93
Tableau 38	Revenu par personne par source, population âgée de 15 ans et plus, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1980-1985	95

Introduction

Les Premières nations prennent davantage la direction de leurs terres, de leur situation sociale et économique, et de leurs lois. Dans le cadre des nouvelles relations entre les Premières nations et le Canada, il est essentiel que les intervenants disposent de données complètes et exactes dans ce processus sur les progrès déjà accomplis par ces populations.

Le rapport annuel intitulé : Données ministérielles de base a été conçu de façon à servir de document de référence sur la situation démographique, sociale et économique des Indiens inscrits du Canada. Les données proviennent essentiellement des bases de données administratives du Ministère.

Le présent rapport renferme des données statistiques historiques et actuelles qui démontrent l'évolution, au cours des 30 dernières années, de la situation des Indiens inscrits qui vivent dans les réserves et celle des habitants du Nord.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) est responsable du bien-être de tous les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, Autochtones et autres; il y voit grâce à des dépenses directes ainsi que par l'entremise des paiements de transfert versés aux deux gouvernements territoriaux. Les données de ce chapitre portent donc sur l'ensemble de la population, à moins d'indication contraire.

Les statistiques du présent rapport proviennent surtout de sources internes du Ministère, mais certaines données ont été fournies par Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada. Voici les sujets traités : population, éducation, conditions de santé, logement, aide sociale, autonomie gouvernementale et population active.

Données ministérielles de base - 1991 contient des projections sur la population et les conditions de santé. Les auteurs croient que les données historiques et les projections permettront au lecteur de mieux comprendre la situation de la population indienne inscrite.

Le présent rapport est essentiellement de nature descriptive. Il met à jour les publications annuelles antérieures de : Données ministérielles de base, publié pour la première fois en 1988. Le texte, le graphique et le tableau sur un sujet donné sont disposés sur deux pages en regard. En d'autres termes, le lecteur qui ouvre cette publication trouvera un tableau, et sur la page précédente, le graphique et le texte correspondants. Les tableaux s'accompagnent aussi, en bas de page, de notes ainsi que de sources. Signalons enfin que certains chiffres s'écarteront peut-être de ceux fournis l'an dernier, ayant été arrondis ou révisés. Ces révisions mineures sont indiquées par un «r». Des révisions plus approfondies ont été apportées aux tableaux présentant

les dépenses en dollars constants. Les calculs sont maintenant faits en dollars constants de 1986 au lieu de 1981.

Précisons aussi que le terme «Indien(ne)» signifie «Indien(ne) inscrit(e)» ou «Indien(ne) de plein droit», c'est-à-dire une personne reconnue selon les dispositions de la Loi sur les Indiens et dont le nom apparaît au registre maintenu par le MAINC.

En juin 1985, des modifications à la Loi sur les Indiens ont été adoptées par le Parlement. Ces modifications (loi C-31) ont rendu le statut d'Indien de plein droit et les droits d'affiliation, aux personnes et à leurs enfants, droits perdus en raison de clauses discriminatoires contenues dans la Loi sur les Indiens antérieure.

En 1990, les Indiens inscrits formaient 1,8 % de la population du Canada. Sauf exception, ils faisaient partie de l'une des 601 bandes au pays. Les trois cinquièmes des Indiens inscrits habitaient dans les réserves et sur les terres de la Couronne.

Population

- **Population : croissance** 4
- **Population : loi C-31** 6
- **Population : ventilation par région** 8
- **Population des réserves : ventilation par région** 10
- **Population hors des réserves : ventilation par région** 12
- **Population : zones géographiques** 14
- **Population : zones géographiques / ventilation par région** 16

Population : croissance

Graphique 1

Croissance de la population indienne inscrite des réserves et hors des réserves

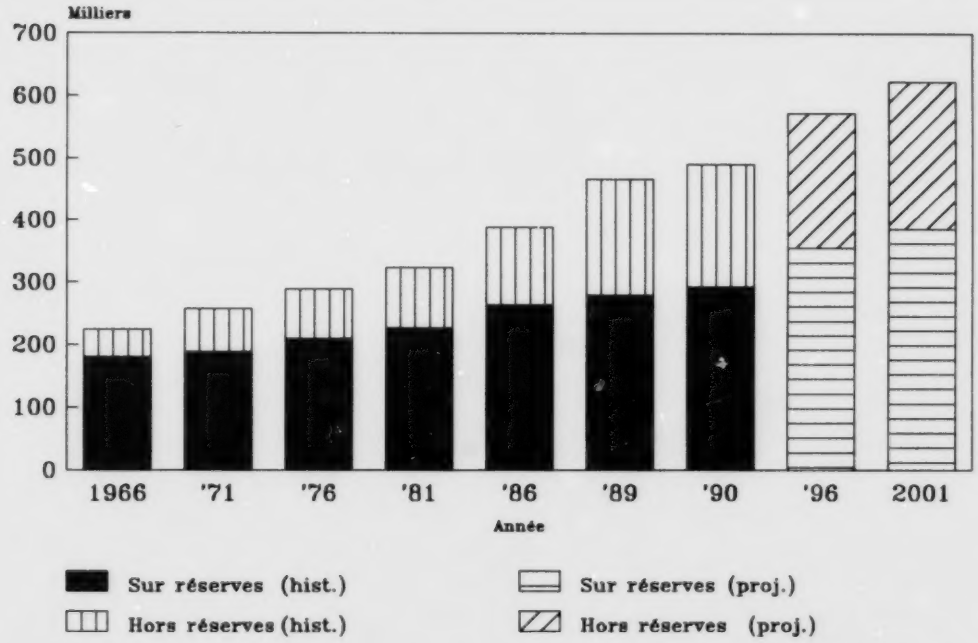

Faits saillants

La population indienne inscrite a plus que doublé de 1966 à 1990, passant de 224 164 à 490 178 personnes.

En raison des réinscriptions rendues possibles par la loi C-31, la population devrait atteindre environ 623 000 à la fin du siècle, une augmentation de 27 % par rapport à 1990.

En 1966, 80 % des Indiens inscrits habitaient une réserve; en 1990, cette proportion n'était que de 60 %.

Le taux de croissance de la population hors des réserves, qui était très significatif entre 1986 et 1990, est largement attribuable à la réintégration des Indiens en vertu de la loi C-31.

Tableau 1

Population indienne inscrite et taux de croissance annuels moyens (TCAM), dans les réserves et hors des réserves

Canada, 1966 - 2001

	Dans les réserves (1)			Hors des réserves			Total		
Année	N^bre	%	TCAM (2)	N^bre	%	TCAM	N^bre	%	TCAM
1966	180 418	80,5		43 746 (3)	19,5		224 164	100	
			0,88			9,58			2,82
1971	188 513	73,2		69 106 (4)	26,8		257 619	100	
			2,15			2,79			2,32
1976	209 637	72,6		79 301	27,4		288 938	100	
			1,65			3,96			2,30
1981	227 492	70,3		96 290	29,7		323 782	100	
			3,04			5,13			3,68
1986 (5)	264 187	68,1		123 642	31,9		387 829	100	
			1,62			19,23			7,24
1987	268 474	64,6		147 424	35,4		415 898	100	
			1,97			15,39			6,73
1988	273 766	61,7		170 118	38,3		443 884	100	
			2,16			9,73			5,06
1989	279 671	60,0		186 666	40,0		466 337	100	
			4,84			**5,52**			**5,11**
1990	**293 204**	**59,8**		**196 974**	**40,2**		**490 178**	**100**	
			3,21			**1,77**			**2,64**
1996	**354 379**	**61,8**		**218 890**	**38,2**		**573 269**	**100**	
			1,70			**1,64**			**1,67**
2001	**358 514**	**61,9**		**237 387**	**38,1**		**622,901**	**100**	

Nota :

1. Cette catégorie comprend les terres de la Couronne et les établissements indiens.
2. Voir la définition dans le lexique.
3. Comprend 274 personnes qui n'ont pas indiqué où elles habitaient en 1966.
4. Comprend six personnes qui n'ont pas indiqué où elles habitaient en 1971.
5. En 1985, la Loi sur les Indiens a été modifiée (C-31) afin de permettre aux Indiens de recouvrer leur qualité d'Indien inscrit qu'ils avaient perdue en raison de clauses discriminatoires de la Loi sur les Indiens.

Sources :

1966-1990 : Registre des Indiens, MAINC.
1996-2001 : Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Population : loi C-31

Graphique 2 **Croissance de la population indienne inscrite et des nouveaux inscrits (loi C-31)**

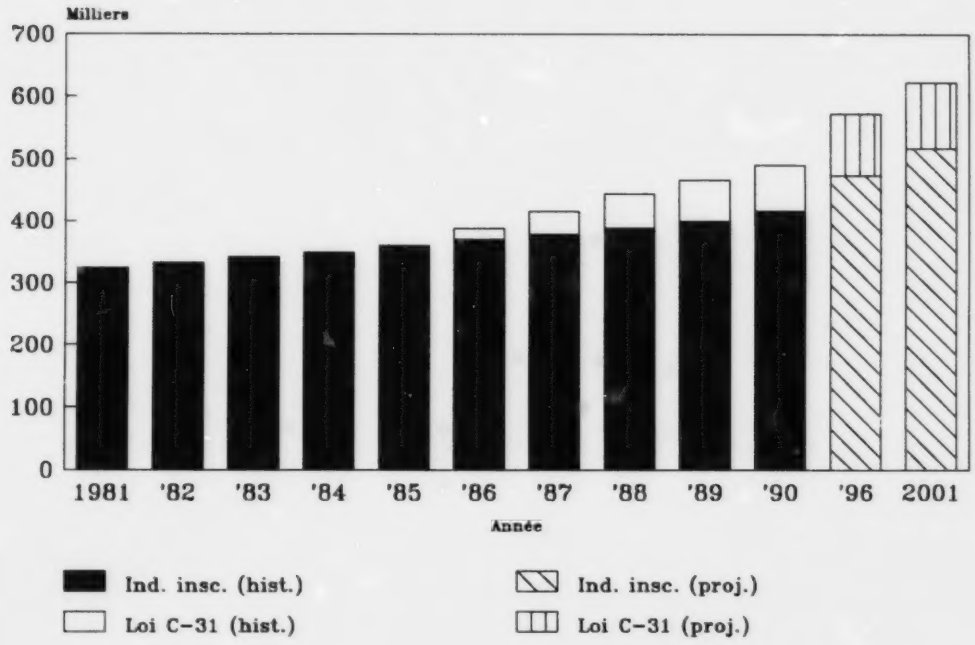

Faits saillants

En 1985, année où a débuté la réinscription d'Indiens en vertu de la loi C-31, environ 1 600 personnes ont été ajoutées pour cette raison au Registre des Indiens.

En 1990, les personnes inscrites en vertu de la loi C-31 représentaient environ 15 % de la population indienne totale inscrite.

D'ici 1996, à peu près 100 000 personnes et leurs enfants pourraient être ajoutés au Registre des Indiens en vertu de la loi C-31, soit 17 % environ de la population indienne inscrite cette année-là.

Tableau 2

Indiens inscrits et Indiens nouvellement inscrits (loi C-31), taux de croissance annuels moyens

Canada, 1981 - 2001

	Indiens inscrits			Taux de croissance annuel moyen (1)	
Année	Sans loi C-31 (1)	Inscrits selon loi C-31	Total	Sans loi C-31	Avec loi C-31
1981	323 782	0	323 782		
				2,59	0,00
1982	332 178	0	332 178		
				2,95	0,00
1983	341 968	0	341 968		
				2,00	0,00
1984	348 809	0	348 809		
				2,82	3,28
1985 (2)	358 636	1 605	360 241		
				3,16	7,66
1986	369 972	17 857	387 829		
				2,40	7,24
1987	378 842	37 056	415 898		
				2,71	6,73
1988	389 110	54 774	443 884		
				2,65	5,06
1989	399 433	66 904	466 337		
				4,20	**5,11**
1990	**416 195**	**73 983**	**490 178**		
				2,17	**2,64**
1996	**473 559**	**99 710**	**573 269**		
				1,78	**1,67**
2001	**517 226**	**105 675**	**622 901**		

Nota :

1. Voir la définition dans le lexique.
2. En 1985, la Loi sur les Indiens a été modifiée (loi C-31) afin de permettre aux Indiens de recouvrer leur qualité d'Indien inscrit qu'ils avaient perdue en raison de clauses discriminatoires de la Loi sur les Indiens.

Sources :

1981-1990 : Registre des Indiens, MAINC.
1985-1990 : Direction de l'effectif des bandes et des droits, MAINC.
1996-2001 : Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Population : ventilation par région

Graphique 3 **Population indienne inscrite par région**

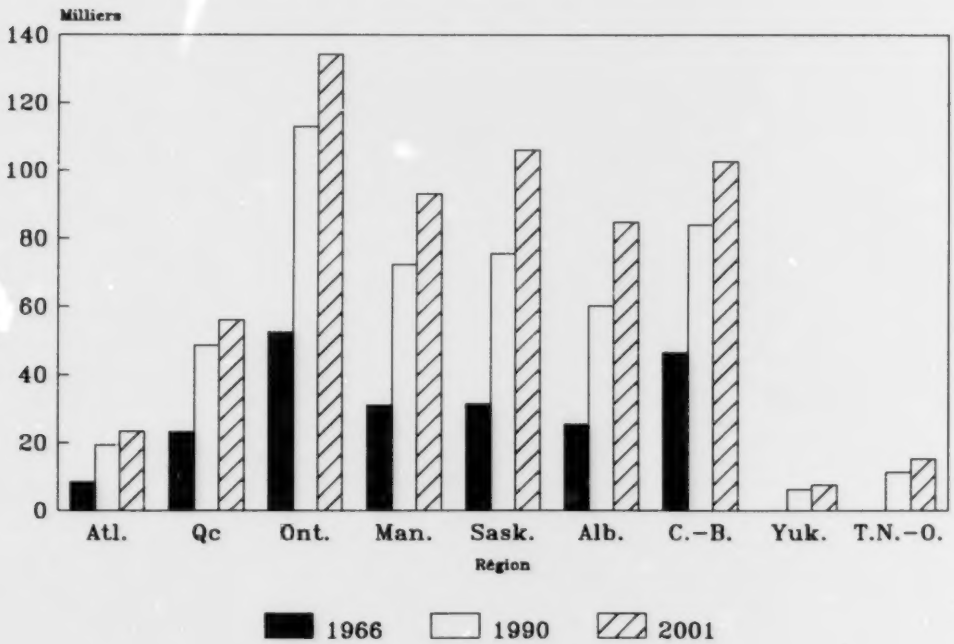

Faits saillants

Alors que le nombre total d'Indiens inscrits a plus que doublé de 1966 à 1990, les plus fortes augmentations régionales proportionnelles au sud du 60e parallèle se sont produites en Saskatchewan et en Alberta. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2001.

En 1990, près du quart de la population indienne totale (23 %) se trouvait en Ontario, constituant ainsi le plus grand groupement régional. Un peu plus de 1 % de la population indienne habitait au Yukon.

Tableau 3

Ventilation par région, population indienne inscrite

1966 - 2001

Région	1966		1976		1986		1988		1989		1990		1996		2001	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Atlantique	8 494	3,8	10 891	3,8	15 636	4,0	17 711	4,0	18 433	4,0	19 319	3,9	21 835	3,8	23 398	3,8
Québec	23 186	10,3	29 580	10,2	38 962	10,0	44 111	9,9	45 742	9,8	48 551	9,9	53 280	9,3	56 125	9,0
Ontario	52 408	23,4	64 690	22,4	86 544	22,3	101 612	22,9	107 862	23,1	112 826	23,0	126 755	22,1	134 372	21,6
Manitoba	31 000	13,8	42 311	14,6	57 488	14,8	64 315	14,5	67 092	14,4	72 238	14,7	84 684	14,8	93 020	14,9
Saskatchewan	31 362	14,0	43 404	15,0	60 545	15,6	68 246	15,4	72 111	15,5	75 441	15,4	93 250	16,3	105 830	17,0
Alberta	25 432	11,3	34 130	11,8	48 706	12,6	55 290	12,5	57 590	12,3	60 303	12,3	75 954	13,2	84 684	13,6
C.-B.	46 543	20,8	53 342	18,5	66 604	17,2	77 153	17,4	80 742	17,3	83 894	17,1	96 472	16,8	102 552	16,5
Yukon }	5 739	2,6	3 181	1,1	4 249	1,1	5 510	1,2	5 973	1,3	6 227	1,3	7 133	1,2	7 602	1,2
T.N.-O. }			7 409	2,6	9 095	2,3	9 936	2,2	10 792	2,3	11 379	2,3	13 906	2,4	15 318	2,5
Canada	224 164	100	288 938	100	387 829	100	443 884	100	466 337	100	490 178	100	573 269	100	622 901	100

Sources :
1966-1990 : Registre des Indiens, MAINC.
1996-2001 : Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Population des réserves : ventilation par région

Graphique 4

Population indienne inscrite des réserves par région

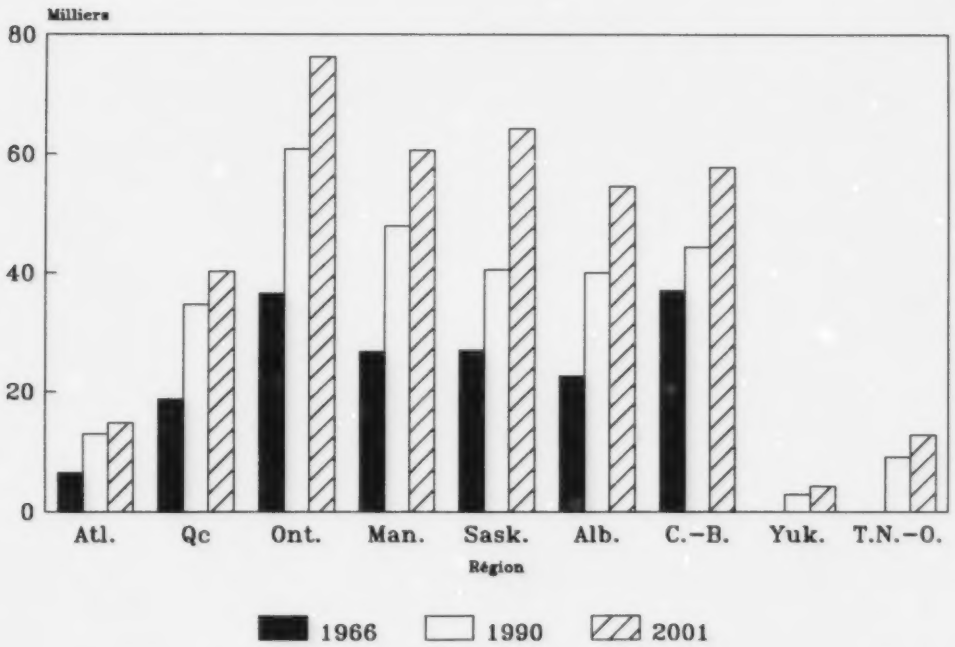

Faits saillants

Les proportions régionales d'Indiens habitant une réserve, une terre de la Couronne ou un établissement indien en 1990 vont de 46 % pour le Yukon à 79 % dans le cas des Territoires du Nord-Ouest.

Au sud du 60e parallèle, ce sont les régions de l'Atlantique et du Québec qui ont connu les plus forts taux de croissance de la population des réserves de 1966 à 1990, soit 101 % et 86 % respectivement.

De toutes les régions au sud du 60e parallèle, c'est au Québec que l'on retrouve la plus forte proportion d'Indiens inscrits (72 %) habitant les réserves, en 1990; cette situation ne devrait pas changer d'ici l'an 2001.

On prévoit que la Saskatchewan accusera le plus fort taux de croissance (58 %) de la population indienne des réserves de 1990 à 2001. Le taux de croissance des territoires devrait aussi être élevé (Yukon, 46 % et T.N.-O., 41 %).

Tableau 4

Ventilation par région, population indienne inscrite des réserves

1966 - 2001

Région	1966 N[bre]	1966 %(2)	1976 N[bre]	1976 %(2)	1986 N[bre]	1986 %(2)	1988 N[bre]	1988 %(2)	1989 N[bre]	1989 %(2)	1990 N[bre]	1990 %(2)	1996 N[bre]	1996 %(2)	2001 N[bre]	2001 %(2)
Atlantique	6 444	75,9	8 066	74,1	11 132	71,2	11 989	67,7	12 398	67,3	12 974	67,2	13 905	63,7	14 775	63,1
Québec	18 720	80,7	24 198	81,8	31 043	79,7	32 765	74,3	33 029	72,2	34 744	71,6	38 238	71,8	40 223	71,7
Ontario	36 508	69,7	44 227	68,4	55 289	63,9	57 058	56,2	58 934	54,6	60 773	53,9	72 229	57,0	76 339	56,8
Manitoba	26 752	86,3	31 723	75,0	41 211	71,7	43 864	68,2	44 646	66,5	47 948	66,4	55 115	65,1	60 648	65,2
Saskatchewan	26 920	85,8	30 746	70,8	38 744	64,0	36 775	53,9	37 795	52,4	40 515	53,7	56 442	60,5	64 162	60,6
Alberta	22 573	88,8	26 841	78,6	35 030	71,9	36 863	66,7	38 144	66,2	40 012	66,4	48 656	64,1	54 630	64,5
C.-B.	37 019	79,5	34 073	63,9	40 876	61,4	42 785	55,5	43 054	53,3	44 355	52,9	54 327	56,3	57 805	56,4
Yukon }	5 482	95,5	2 620	82,4	2 463	58,0	3 042	55,2	2 948	49,4	2 871	46,1	3 905	54,7	4 182	55,0
T.N.-O. }			7 143	96,4	8 399	92,3	8 625	86,8	8 723	80,8	9 012	79,2	11 562	83,1	12 750	83,2
Canada	180 418	80,5	209 637	72,6	264 187	68,1	273 766	61,7	279 671	60,0	293 204	59,8	354 379	61,8	385 514	61,9

Notes :
1. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.
2. Les pourcentages proviennent des totaux régionaux du tableau 3.

Sources :
1966-1990 : Registre des Indiens, MAINC.
1996-2001 : Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Population hors des réserves : ventilation par région

Graphique 5 **Population indienne inscrite hors des réserves par région**

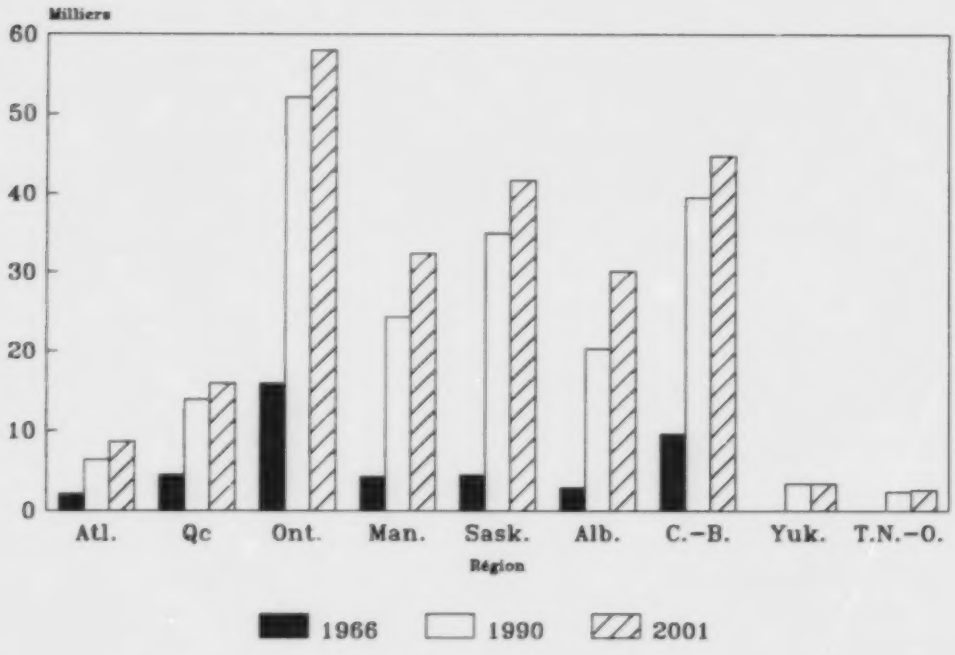

Faits saillants

La population indienne inscrite hors des réserves a beaucoup augmenté de 1966 à 1990, passant de 43 746 à 196 974 Indiens inscrits. C'est l'entrée en vigueur de la loi C-31 en 1985 qui en est la principale cause.

Comme la plupart des nouveaux inscrits vivent à l'extérieur des réserves, la proportion des Indiens inscrits hors des réserves est donc passée de 20 % en 1966 à 40 % en 1990.

Le pourcentage d'Indiens vivant hors des réserves a augmenté dans toutes les régions. Au sud du 60e parallèle, les plus fortes augmentations de la population indienne inscrite hors des réserves entre 1966 et 1990 se sont produites en Saskatchewan (facteur de 8) et en Alberta (facteur de 7). Le Québec et la région de l'Atlantique ont connu les augmentations les plus faibles, mais la population indienne inscrite hors des réserves a quand même triplé dans les deux cas au cours de cette période.

De 1990 à la fin du siècle, au sud du 60e parallèle, ce sont l'Alberta et la région de l'Atlantique qui connaîtront les plus fortes augmentations de leur population indienne inscrite hors des réserves.

Tableau 5

Ventilation par région, population indienne inscrite hors des réserves

1966 - 2001

Région	1966 (1)		1976		1986		1988		1989		1990		1996		2001	
	N[bre]	%(2)	N[bre]	%(2)	N[bre]	%(2)	N[bre]	%(2)	N[bre]	%(2)	N[bre]	%(2)	N[bre]	%(2)	N[bre]	%(2)
Atlantique	2 050	24,1	2 825	25,9	4 504	28,8	5 722	32,3	6 035	32,7	6 345	32,8	7 930	36,3	8 623	36,9
Québec	4 466	19,3	5 382	18,2	7 919	20,3	11 346	25,7	12 713	27,8	13 807	28,4	15 041	28,2	15 902	28,3
Ontario	15 900	30,3	20 463	31,6	31 255	36,1	44 554	43,8	48 928	45,4	52 053	46,1	54 526	43,0	58 032	43,2
Manitoba	4 248	13,7	10 588	25,0	16 277	28,3	20 451	31,8	22 446	33,5	24 290	33,6	29 570	34,9	32 372	34,8
Saskatchewan	4 442	14,2	12 658	29,2	21 801	36,0	31 471	46,1	34 316	47,6	34 926	46,3	36 809	39,5	41 669	39,4
Alberta	2 859	11,2	7 289	21,4	13 676	28,1	18 427	33,3	19 446	33,8	20 291	33,6	27 298	35,9	30 054	35,5
C.-B.	9 524	20,5	19 269	36,1	25 728	38,6	34 368	44,5	37 688	46,7	39 539	47,1	42 145	43,7	44 747	43,6
Yukon }			561	17,6	1 786	42,0	2 468	44,8	3 025	50,6	3 356	53,9	3 228	45,3	3 420	45,0
}	257	4,5														
T.N.-O. }			266	3,6	696	7,7	1 311	13,2	2 069	19,2	2 367	20,8	2 343	16,8	2 568	16,8
Canada	43 746	19,5	79 301	27,4	123 642	31,9	170 118	38,3	186 666	40,0	196 974	40,2	218 890	38,2	237 387	38,1

Notes :

1. Comprend 274 personnes qui n'ont pas précisé leur lieu de résidence en 1966. En voici la ventilation : Atlantique (5), Québec (24), Ontario (51), Manitoba (12), Saskatchewan (33), Alberta (69), C.-B. (56), Yukon et T.N.-O. (24).
2. Les pourcentages proviennent des totaux régionaux du tableau 3.

Sources :

1966-1990 : Registre des Indiens, MAINC.
1996-2001 : Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Population : zones géographiques

Graphique 6

Population indienne inscrite des réserves par zone géographique du MAINC

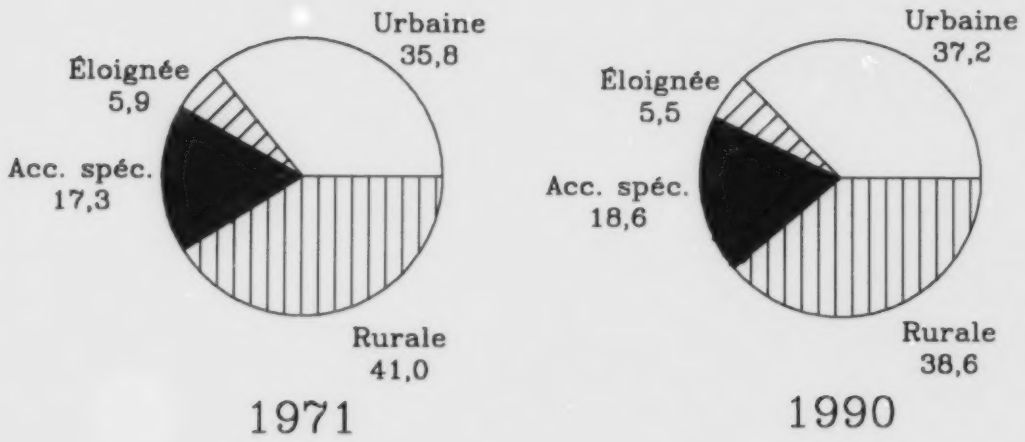

Faits saillants

Les pourcentages d'Indiens qui habitent respectivement dans une réserve urbaine, rurale, éloignée ou à accès spécial sont demeurés relativement constants entre 1971 et 1990.

En 1990, pius du tiers (37 %) des Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone catégorisée comme «urbaine» par le MAINC, alors qu'environ un cinquième de ces derniers (19 %) vivaient dans une zone à accès spécial, c'est-à-dire dans une région où il n'est pas possible de se rendre par route, à longueur d'année, au centre de services le plus proche.

Tableau 6

Ventilation par zone géographique du MAINC, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1971 - 1990

Zone (1) géographique	1971	1976	1981	1986	1990
Urbaine					
Nombre	67 414	76 485	86 816	98 474	**109 130**
Pourcentage	35,8	36,5	38,2	37,3	**37,2**
Rurale					
Nombre	77 314	83 392	86 574	102 289	**113 278**
Pourcentage	41,0	39,8	38,1	38,7	**38,6**
Éloignée					
Nombre	11 108	10 947	13 167	14 224	**16 186**
Pourcentage	5,9	5,2	5,8	5,4	**5,5**
Accès spécial					
Nombre	32 677	38 813	40 935	49 200	**54 602**
Pourcentage	17,3	18,5	18,0	18,6	**18,6**
Total					
Nombre	188 513	209 637	227 492	264 187	**293 196** (2)
Pourcentage	100	100	100	100	**100**

Nota :

1. Voir la définition dans le lexique.
2. Exclut huit personnes vivant dans les réserves ou les terres de la Couronne des listes générales sans indications de zones géographiques.
3. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources :

1971-1990 : Registre des Indiens, MAINC.

Classification et catégorisation économique du logement des bandes indiennes par zone, 1987, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Population : zones géographiques / ventilation par région

Graphique 7-A **Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique du MAINC (urbaine et rurale)**

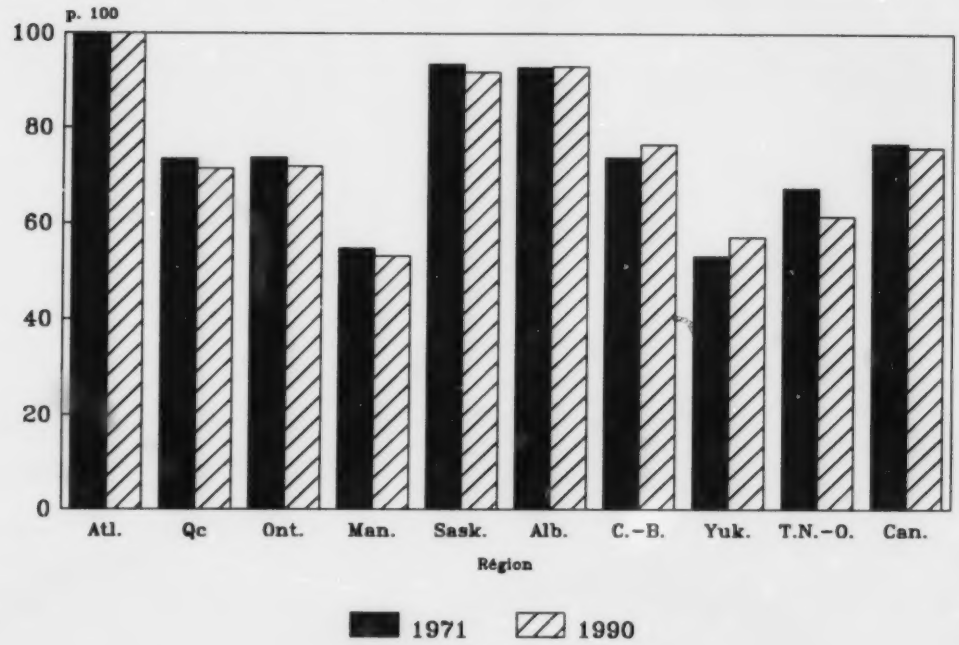

Faits saillants

Les proportions régionales d'Indiens vivant dans les réserves situées dans les zones géographiques du MAINC n'ont pratiquement pas varié de 1971 à 1990 (voir les tableaux 7-A et 7-B).

En 1971, plus d'un cinquième des Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone catégorisée comme «éloignée» ou «à accès spécial».

En 1971, dans la région de l'Atlantique, tous les Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone urbaine ou rurale tandis qu'au Yukon et au Manitoba, un peu plus de la moitié des Indiens étaient dans une situation comparable.

C'est le Manitoba qui avait la proportion la plus élevée d'Indiens des réserves (31 %) vivant dans une zone à accès spécial où il n'était pas possible de se rendre par route, à longueur d'année, au centre de services le plus proche, en 1971.

Tableau 7-A

Ventilation par région et zone géographique du MAINC, population indienne inscrite des réserves

1971

Zone (1) / Région	Urbaine & Rurale		Éloignée		Accès spécial		Total	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Atlantique	7 021	100	0	0,0	0	0,0	7 021	100
Québec	15 105	73,4	1 296	6,3	4 177	20,3	20 578	100
Ontario	27 937	73,6	911	2,4	9 110	24,0	37 958	100
Manitoba	15 828	54,8	3 986	13,8	9 070	31,4	28 884	100
Saskatchewan	26 440	93,6	678	2,4	1 130	4,0	28 248	100
Alberta	23 142	92,8	0	0,0	1 796	7,2	24 938	100
C.-B.	23 860	73,7	2 784	8,6	5 730	17,7	32 374	100
Yukon	1 247	53,1	897	38,2	204	8,7	2 348	100
T.N.-O.	4 148	67,3	556	9,0	1 460	23,7	6 164	100
Canada	144 728	76,8	11 108	5,9	32 677	17,3	188 513	100

Nota :
1. Voir la définition dans le lexique.
2. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources :
Registre des Indiens, MAINC, 1971.
Classification et catégorisation économique du logement des bandes indiennes par zone, 1987, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Population : zones géographiques / ventilation par région

Graphique 7-B **Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique du MAINC, 1990**

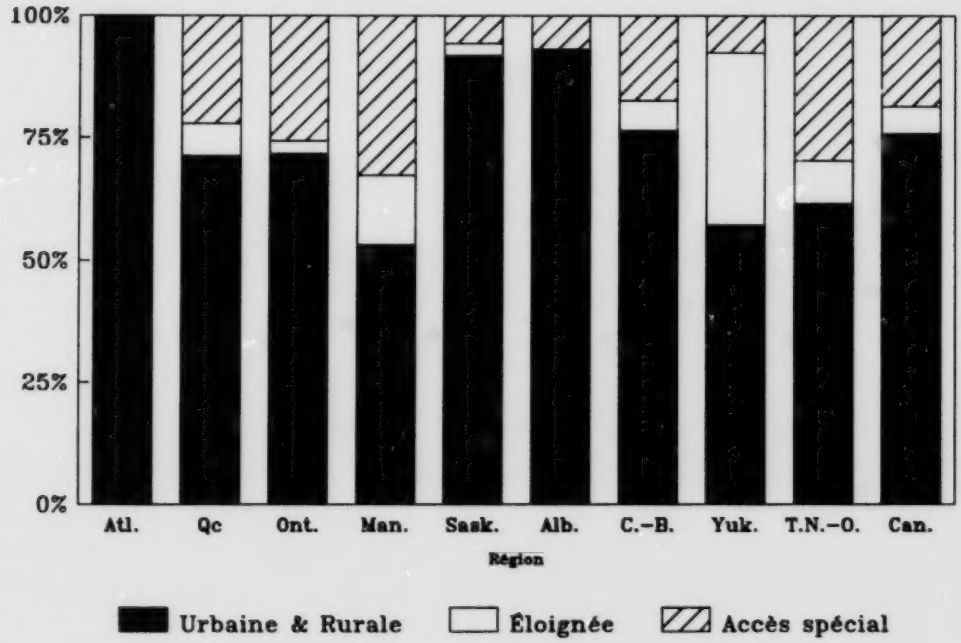

Faits saillants

La répartition régionale, par zone géographique du MAINC, de la population indienne des réserves est demeurée relativement constante de 1971 à 1990 (voir les tableaux 7-A et 7-B).

Comme en 1971, trois quarts des Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone dite urbaine ou rurale en 1990.

Dans les régions de l'Atlantique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, au moins neuf Indiens sur 10 habitaient dans une région urbaine ou rurale en 1990.

Tableau 7-B

Ventilation par région et zone géographique du MAINC, population indienne inscrite des réserves

1990

Zone (1) / Région	Urbaine & Rurale		Éloignée		Accès spécial		Total	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Atlantique	12 974	100	0	0,0	0	0,0	12 974	100
Québec	24 771	71,3	2 297	6,6	7 675	22,1	34 743	100
Ontario	43 664	71,8	1 570	2,6	15 532	25,6	60 766	100
Manitoba	25 469	53,1	6 783	14,1	15 696	32,7	47 948	100
Saskatchewan	37 174	91,8	1 027	2,5	2 314	5,7	40 515	100
Alberta	37 255	93,1	0	0,0	2 757	6,9	40 012	100
C.-B.	33 912	76,5	2 699	6,1	7 744	17,4	44 355	100
Yukon	1 642	57,2	1 012	35,2	217	7,6	2 871	100
T.N.-O.	5 547	61,5	798	8,9	2 667	29,6	9 012	100
Canada	222 408	75,9	16 186	5,5	54 602	18,6	293 196 (2)	100

Nota :

1. Voir la définition dans le lexique.
2. Exclut huit personnes vivant dans les réserves ou les terres de la Couronne des listes générales sans indications de zones géographiques, réparties comme suit : Ontario (7) et Québec (1).
3. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources :

Registre des Indiens, MAINC, 1990.

Classification et catégorisation économique du logement des bandes indiennes par zone, 1987, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Conditions de santé

- **Espérance de vie** 22
- **Taux de mortalité** 24
- **Taux de mortalité infantile** 26
- **Taux de mortalité par cause de décès** 28
- **Tuberculose** 30

Espérance de vie

Graphique 8

Espérance de vie à la naissance, par sexe, population indienne inscrite

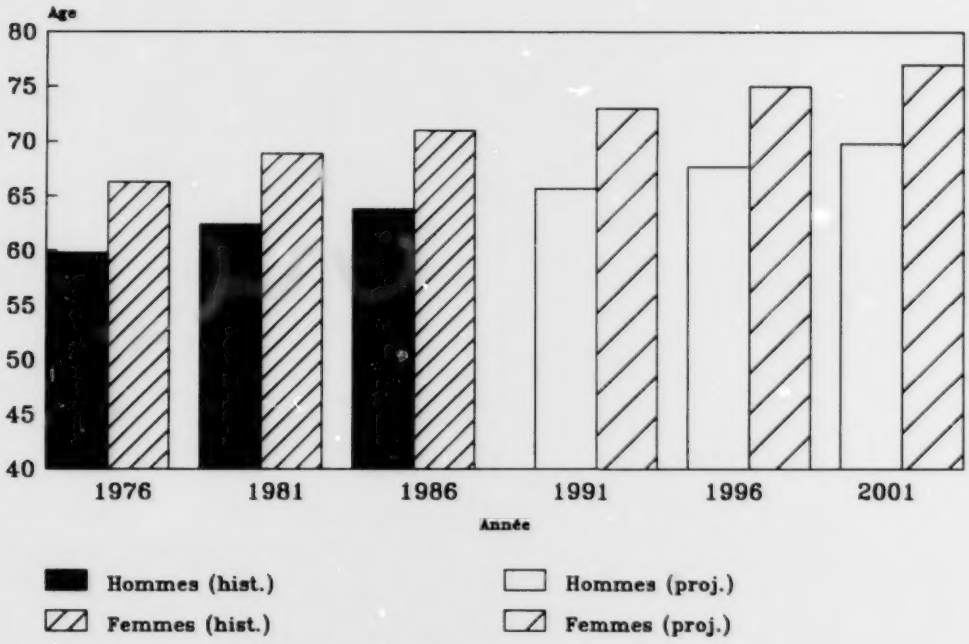

Faits saillants

Les Indiens inscrits ont une espérance de vie à la naissance qui augmente et qui continuera d'augmenter.

On s'attend à ce que l'espérance de vie à la naissance des Indiens et des Indiennes augmente d'environ 10 années entre 1976 et l'an 2001.

L'écart entre l'espérance de vie des deux sexes était de 6,5 années en faveur des femmes en 1976 et pourrait atteindre 7,2 années d'ici 2001.

Selon les prévisions, l'espérance de vie des hommes passerait de 59,8 années en 1976 à 69,8 années en 2001 et celle des femmes, de 66,3 à 77,0 années au cours de la même période.

Tableau 8

Espérance de vie à la naissance, par sexe, population indienne inscrite

Canada, 1976 - 2001

	Espérance de vie à la naissance (1)	
Année	Hommes	Femmes
1976	59,8	66,3
1981	62,4	68,9
1986	63,8	71,0
1991	65,7	73,0
1996	67,7	75,0
2001	69,8	77,0

Nota :
1. Voir la définition dans le lexique.

Source :
Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011, MAINC, 1990.

Taux de mortalité

Graphique 9

**Taux de mortalité,
population indienne inscrite**

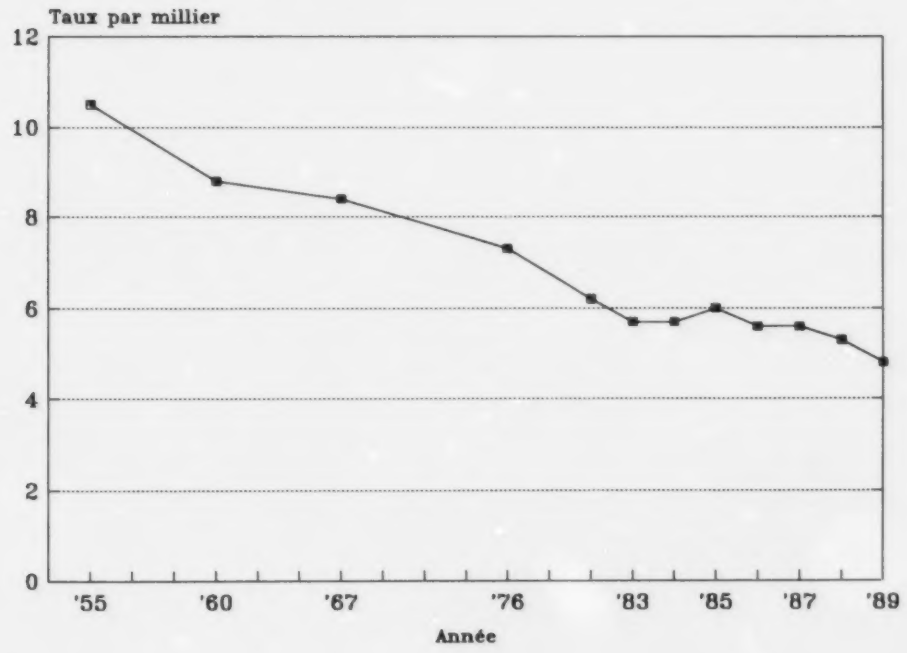

Faits saillants

Bien que le nombre de décès soit resté relativement constant de 1955 à 1989 (environ 1 600 par année), le taux de mortalité des Indiens inscrits a diminué appréciablement, passant de 10,5 à 4,8 décès par millier d'habitants en 1989.

Tableau 9

Décès et taux de mortalité, population indienne inscrite

Canada, 1955 - 1989

Année	Nombre de décès	Taux de mortalité (1) (par millier)
1955	1 578	10,5 (2)
1960	1 623	8,8
1967	1 932	8,4
1976	1 875	7,3
1982	1 740	6,2
1983	1 658	5,7
1984	1 675	5,7
1985	1 432	6,0
1986	1 380	5,6
1987 (3)	1 405	5,6
1988	1 435	5,3
1989	1 339	4,8

Nota :

1. Les taux de mortalité ont été calculés à partir des données de Santé et Bien-être social Canada. Les données sur la population servie par Santé et Bien-être social Canada ne correspondent pas exactement à celles du Registre des Indiens. Voir la définition de population servie dans le lexique.
2. Le taux de mortalité a été calculé à l'aide de la population totale d'Indiens inscrits en 1955, selon la publication Les Indiens : situation actuelle, MAINC, 1980.
3. Depuis 1987, les chiffres et les taux ne tiennent plus compte des Indiens habitant les T.N.-O. parce que les services de santé ont été transférés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Sources :

1955-1967 : Rapports annuels, Santé et Bien-être social Canada.

1976 : Indiens et Inuit du Canada, Indicateurs de l'état de santé, 1974-1983, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, 1986.

1982-1989 : Division de la démographie et des statistiques, Direction générale des services médicaux, Santé et Bien-être social Canada.

Taux de mortalité infantile

Graphique 10

Taux de mortalité infantile, population indienne inscrite

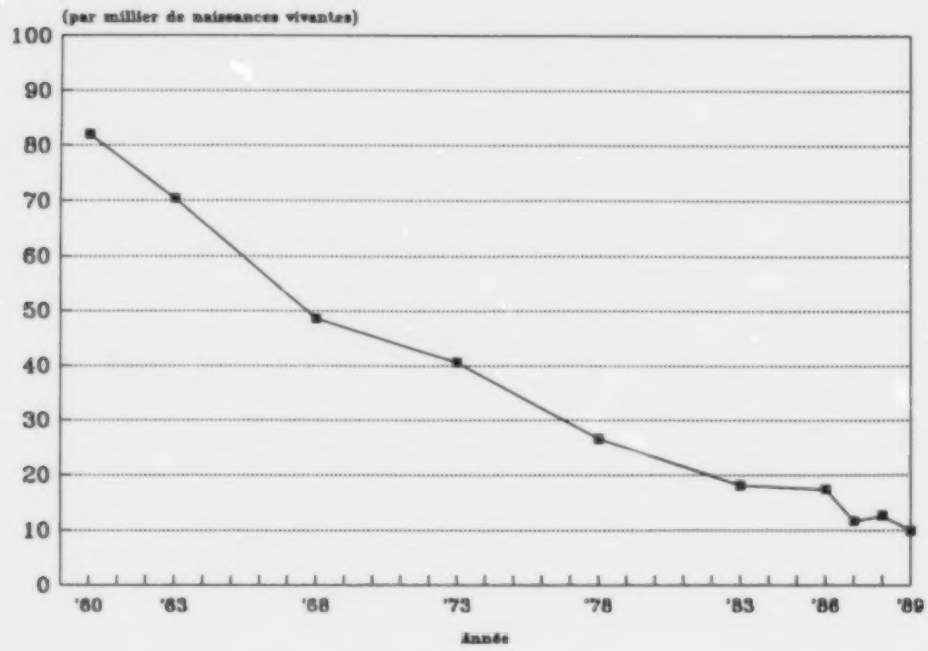

Faits saillants

La diminution du taux de mortalité infantile est l'un des facteurs de l'augmentation de l'espérance de vie des Indiens inscrits.

Entre 1960 et 1989, les taux de mortalité infantile ont baissé de façon remarquable, passant de 82 à un peu moins de 10 par millier de naissances vivantes.

Tableau 10

Décès d'enfants en bas âge et taux de mortalité infantile, population indienne inscrite

Canada, 1960 - 1989

Année	Nombre de décès d'enfants en bas âge (1)	Nombre de naissances vivantes	Taux de mortalité infantile (par millier)
1960	617	7 522	82,0
1963	568	8 071	70,4
1968	n.d.	n.d.	48,6
1973	273	6 717	40,6
1978	192	7 239	26,5
1983	146	8 029	18,2
1986	119	6 817	17,5
1987 (2)	87	7 465	11,7
1988	100	7 872	12,7
1989	80	8 067	9,9

Nota

1. Enfants ayant un an ou moins.
2. Depuis 1987, les chiffres et les taux ne tiennent plus compte des Indiens habitant les T.N.-O. parce que les services de santé ont été transférés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
3. Les taux de mortalité correspondent à la population servie par Santé et Bien-être social Canada. Voir la définition de population servie dans le lexique.

Sources :

1960-1973 : Rapports annuels, Direction générale des services médicaux, Santé et Bien-être social Canada.
1978-1983 : Indiens et Inuit du Canada, Indicateurs de l'état de santé, 1974-1983, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, 1986.
1986-1989 : Division de la démographie et des statistiques, Direction générale des services médicaux, Santé et Bien-être social Canada.

Taux de mortalité par cause de décès

Graphique 11 **Taux de mortalité par cause importante de décès, population indienne inscrite**

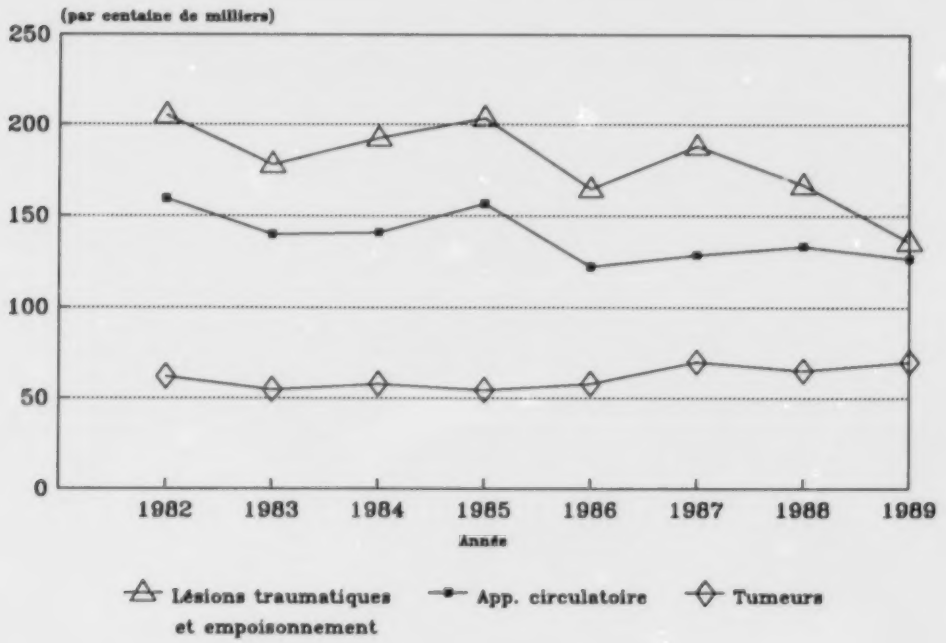

Faits saillants

Entre 1982 et 1989, les lésions traumatiques et l'empoisonnement ont été les plus importantes causes de décès parmi les Indiens inscrits avec en moyenne 179 décès par 100 000 au cours de cette période. Depuis 1987 cependant, les taux attribués à ces causes de décès ont diminué de 28 %.

La deuxième cause importante de décès a été les troubles de l'appareil circulatoire, suivis des tumeurs, avec une moyenne de 138 et 61 décès par 100 000, respectivement.

Les décès reliés aux troubles de l'appareil digestif ont diminué au cours des sept dernières années, passant de 34,4 en 1982 à 20,3 décès par 100 000 en 1989.

Tableau 11

Taux de mortalité par cause de décès, population indienne inscrite

Canada, 1982 - 1989

Causes de décès		1982	1983	1984	1985	1986	1987(1)	1988	1989
		Taux par 100 000 personnes							
I.	Maladies infectieuses et parasitaires	9,2	6,5	11,9	8,9	13,8	9,6	6,0	4,3
II.	Tumeurs	62,0	54,8	57,9	54,4	58,0	69,8	65,1	70,0
III.	Troubles immunitaires, métaboliques ou endocriniens	15,2	10,3	7,5	16,4	12,6	20,0	12,7	16,4
IV.	Organes sanguins ou sanguinoformateurs	0,4	2,1	1,4	0,8	2,4	1,2	3,0	1,1
V.	Troubles mentaux	9,2	8,9	4,4	5,5	6,1	4,0	7,1	4,6
VI.	Maladies du système nerveux et des organes sensoriels	4,6	4,4	6,5	6,7	5,7	9,2	10,0	6,1
VII.	Maladies de l'appareil circulatoire	159,2	139,7	140,7	156,4	122,0	128,5	133,2	126,4
VIII.	Maladies de l'appareil respiratoire	44,3	51,3	47,3	46,4	40,5	43,5	44,7	41,4
IX.	Maladies de l'appareil digestif	34,4	28,1	22,1	24,5	23,5	18,4	16,4	20,3
X.	Maladies de l'appareil génito-urinaire	9,9	9,6	9,2	7,6	6,5	8,8	8,9	7,5
XI.	Complications de la grossesse, de l'accouchement, etc.	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,4	1,1	0,7
XII.	Tissus cutanés et sous-cutanés	1,1	0,7	1,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0
XIII.	Système musculosquelettique	1,4	0,7	3,1	2,1	0,8	1,6	1,5	0,4
XIV.	Anomalies congénitales	7,4	14,7	10,6	9,3	12,6	9,6	7,4	7,5
XV.	Troubles d'origine périnatale	17,7	11,0	11,2	14,8	12,6	9,2	10,0	9,3
XVI.	Symptômes et états morbides vagues	25,2	24,3	20,1	25,7	33,6	25,5	27,2	18,6
XVII.	Lésions traumatiques et empoisonnements	205,3	178,0	192,4	203,6	164,6	187,9	166,7	135,7
	Autres	10,3	22,6	22,8	19,8	42,6	12,8	12,7	7,9
	TOTAL (2)	616,9	567,5	570,2	603,8	557,8	559,8	534,1	478,0

Nota :

1. Depuis 1987, les taux ne comprennent plus les Indiens des T.N.-O. en raison du transfert des services de santé au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
2. Population servie par Santé et Bien-être social Canada. Voir la définition dans le lexique.

Source :

Division de la statistique et de la démographie, Direction générale des services médicaux, Santé et Bien-être social Canada.

Tuberculose

Graphique 12

**Cas de tuberculose,
population indienne inscrite**

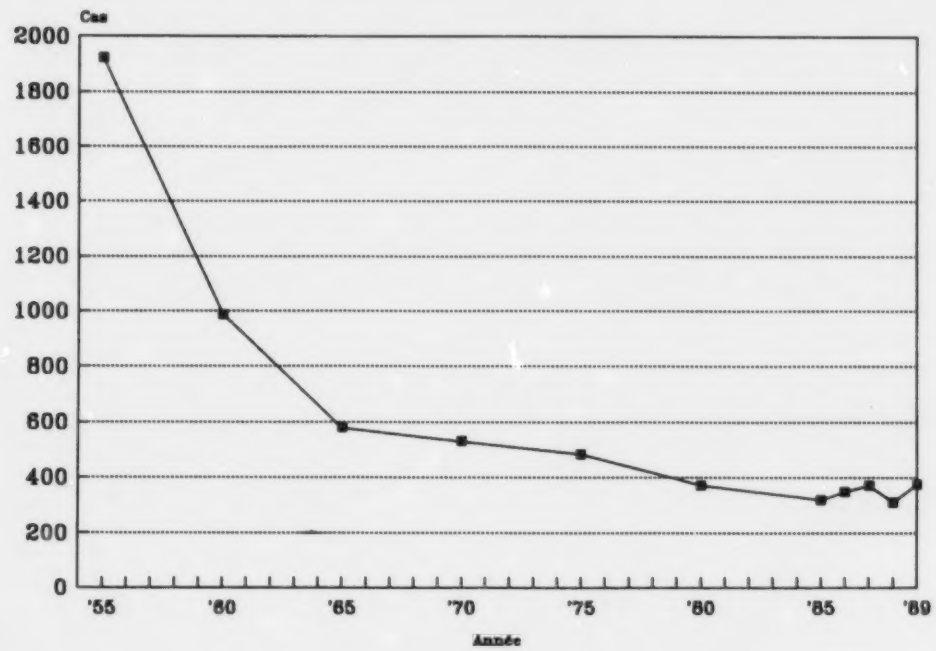

Faits saillants

Le nombre de cas de tuberculose a diminué énormément au cours des 34 dernières années, passant de 1 922 en 1955 à 376 en 1989. Depuis 1980, la fréquence de la maladie n'a pas beaucoup diminué puisque le nombre de cas varie entre 300 et 400 par année.

Entre 1985 et 1987, le nombre de nouveaux cas de tuberculose et les rechutes ont augmenté de 8 % par année environ. Toutefois, entre 1987 et 1988, le nombre de cas a diminué de 16 %, mais il a augmenté de 21 % en 1989, pour atteindre 376.

Tableau 12

Cas de tuberculose, population indienne inscrite

Canada, 1955 - 1989

Année	Nombre de cas (1)
1955	1 922
1960	987
1965	579
1970	531
1975	484
1980	373
1985	320
1986	350
1987	372
1988	311
1989	376

Nota :

1. Comprend les nouveaux cas et les rechutes.

Sources :

1955-1970 : La statistique de la tuberculose, Bureau fédéral de la statistique, N° de cat. 83-206.
1975-1986 : La statistique de la tuberculose, Statistique Canada, N° de cat. 82-212.
1987-1989 : Division de la santé, Statistique Canada.

Éducation

- **Inscriptions** 34
- **Années d'études consécutives** 36
- **Inscriptions au postsecondaire** 38
- **Écoles administrées par les bandes** 40
- **Inscriptions par type d'école** 42

Inscriptions

Graphique 13

Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves

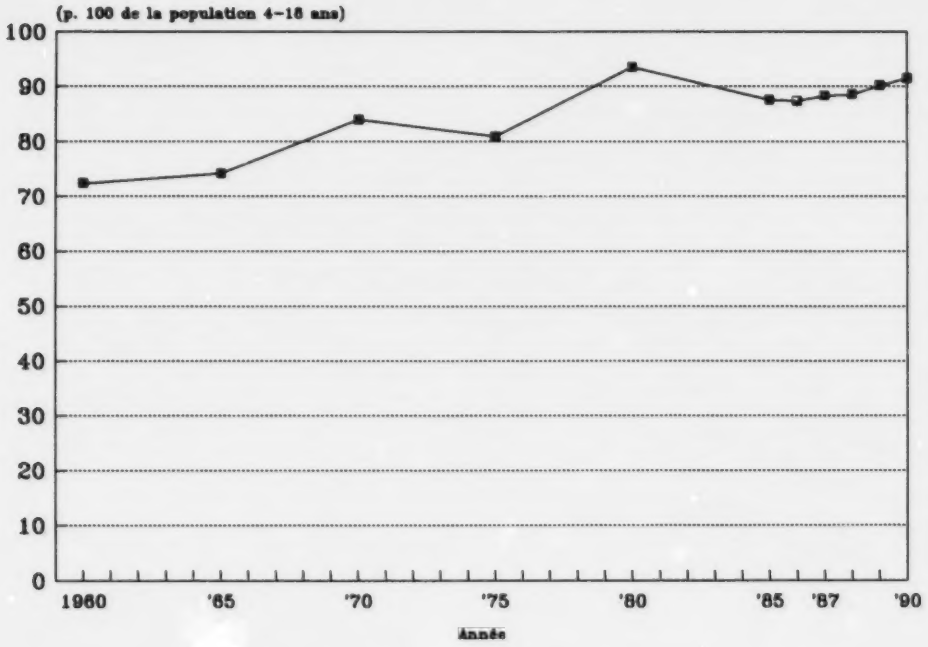

Faits saillants

Le nombre d'enfants des réserves qui sont inscrits au primaire et au secondaire a augmenté au cours des trois dernières décennies. Ce nombre a doublé entre 1960-1961 et 1990-1991, pour atteindre un peu plus de 92 000 étudiants en 1990-1991.

L'augmentation du nombre d'inscriptions est due à l'accroissement de la population d'âge scolaire et à la diminution du nombre de décrocheurs.

Le pourcentage d'enfants d'âge scolaire des réserves qui sont inscrits à la maternelle, au primaire ou au secondaire est passé de 72 % en 1960-1961 à 91 % en 1990-1991.

Tableau 13

Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves

Canada, 1960-1961 à 1990-1991

Année	Inscriptions(1)	Population de 4 à 18 ans	Taux d'inscriptions
1960-1961 (2)	41 671	57 550	72,4 %
1965-1966 (2)	54 670	73 632	74,2 %
1970-1971	68 449	81 531	84,0 %
1975-1976	71 817	88 660	81,0 %
1980-1981	82 801	88 581	93,5 %
1985-1986	80 623	92 080	87,6 %
1986-1987	82 271	94 169	87,4 %
1987-1988	84 271	95 336	88,4 %
1988-1989	85 582	96 606	88,6 %
1989-1990	88 158	97 751	90,2 %
1990-1991	92 018	100 717	91,4 %

Nota :

1. Ces données comprennent les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Inuit de la prématernelle à la 13e année.
2. Pour 1960-1961 et 1965-1966, on ne disposait d'aucune ventilation de la population indienne inscrite dans et hors des réserves. D'après les données de 1975 du Registre des Indiens, on a évalué que 26 % de la population totale vivait hors des réserves. En outre, aucune donnée n'était disponible pour la population de 4 à 18 ans en 1960-1961; on l'a évaluée à 42 % de la population indienne totale.
3. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources :

Inscriptions :

1960-1975 : État nominatif, Division de la statistique, MAINC.
1980-1985 : État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.
1986-1988 : Rapport de fin d'année visant les indicateurs de rendement, National, MAINC.
1989-1990 : État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.

Population :

Registre des Indiens, MAINC.

Années d'études consécutives

Graphique 14

Étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives

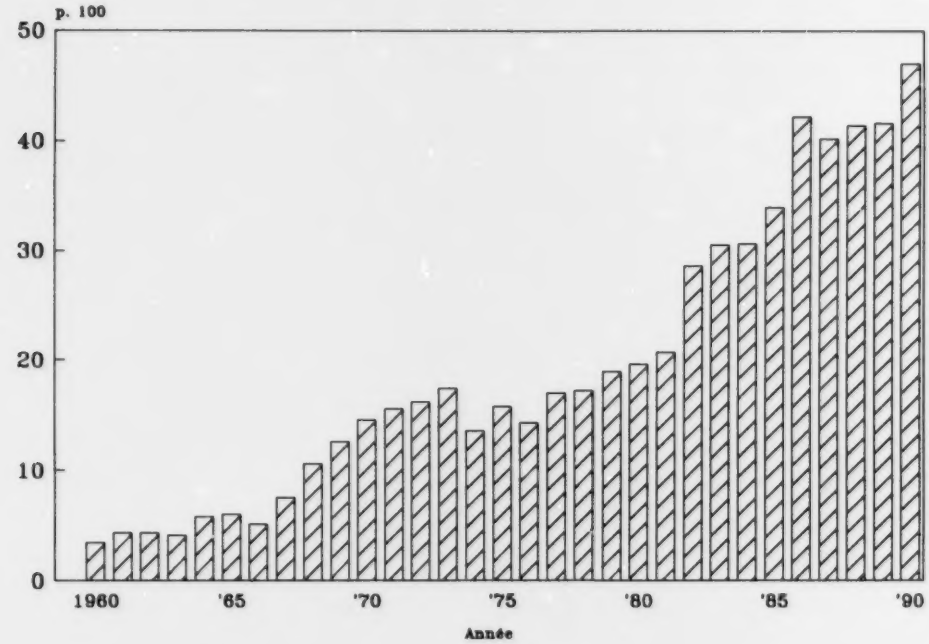

Faits saillants

Les étudiants indiens démontrent de plus en plus de persévérance à l'école.

Le pourcentage d'enfants indiens ayant fait 12 ou 13 années d'études consécutives est passé de 3 % environ en 1960-1961 à un peu moins de la moitié en 1990-1991.

Tableau 14

Étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives

Canada, 1960-1961 à 1990-1991

Année	Pourcentage	Année	Pourcentage
1960-1961	3,4	1975-1976	15,8
1961-1962	4,3	1976-1977	14,3
1962-1963	4,3	1977-1978	17,0
1963-1964	4,1	1978-1979	17,2
1964-1965	5,8	1979-1980	18,9
1965-1966	6,0	1980-1981	19,6
1966-1967	5,1	1981-1982	20,7
1967-1968	7,5	1982-1983	28,6
1968-1969	10,6	1983-1984	30,5
1969-1970	12,6	1984-1985	30,6
1970-1971	14,6	1985-1986	33,9
1971-1972	15,6	1986-1987	42,2
1972-1973	16,2	1987-1988	40,2
1973-1974	17,4	1988-1989	41,4
1974-1975	13,6	1989-1990	41,6
		1990-1991	47,0 (1)

Nota :

1. Le pourcentage s'appliquant à 1990-1991 a été obtenu en divisant le nombre d'étudiants de 12e et 13e année en 1990-1991 par le nombre d'élèves de première année en 1979-1980. Ces pourcentages sont sous-estimés puisque les étudiants du Québec obtiennent leur diplôme en 11e année.

Sources :

1960-1961 à 1977-1978 :

Division de la statistique, Direction générale des services du programme, MAINC.

1978-1979 à 1990-1991 :

État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.

Inscriptions au postsecondaire

Graphique 15 **Inscriptions à l'université et à un établissement postsecondaire, population indienne inscrite**

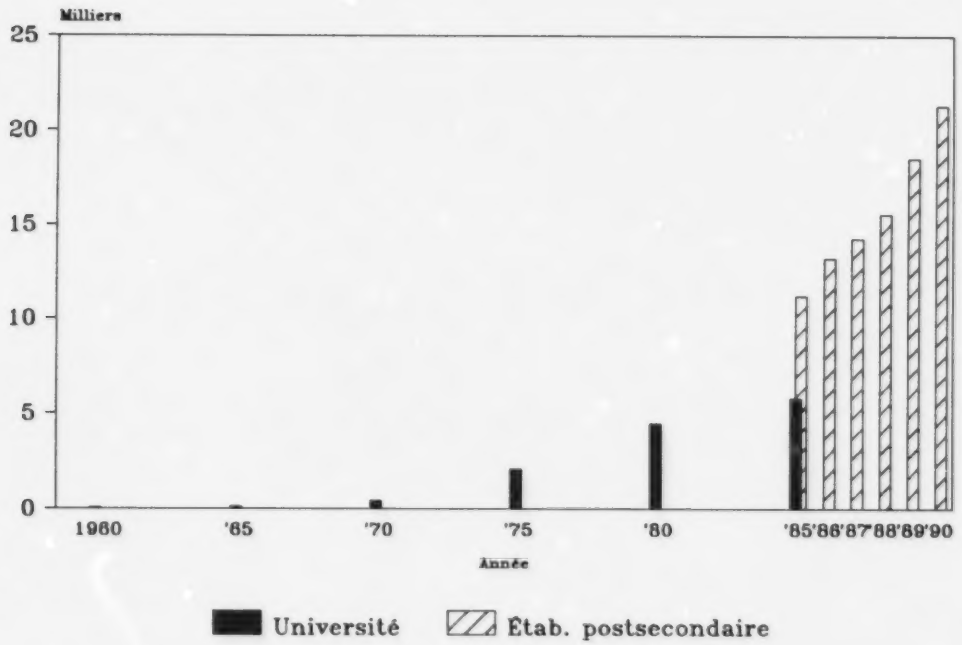

Faits saillants

Le nombre d'inscriptions d'Indiens à l'université est passé de 60 en 1960-1961 à 5 800 en 1985-1986.

Le nombre d'inscriptions d'Indiens à des établissements postsecondaires a presque doublé entre 1985-1986 et 1990-1991 pour passer de 11 170 à 21 300 étudiants.

Tableau 15

Inscriptions à l'université ou à un établissement postsecondaire, population indienne inscrite

Canada, 1960-1961 à 1990-1991

Année	Université	Établissement postsecondaire
1960-1961	60	n.d.
1965-1966	131	n.d.
1970-1971	432	n.d.
1975-1976	2 071	n.d.
1980-1981	4 455	n.d.
1985-1986	5 800	11 170
1986-1987	n.d.	13 196
1987-1988	n.d.	14 242
1988-1989	n.d.	15 572 (2)
1989-1990	n.d.	18 535
1990-1991	n.d.	21 300

Nota :

1. Comprend les nouveaux inscrits (loi C-31). Le nombre total d'Indiens inscrits, subventionnés par le MAINC, et inscrits dans les établissements postsecondaires comprend aussi les inscriptions à l'université.
2. Depuis 1988-1989, les chiffres comprennent les étudiants inscrits au programme des nouveaux inscrits au collège et à l'université.

Sources :

Inscriptions à l'université :

1960 : Facts and Figures, Departmental Statistics, MAINC, 1971.
1965-1975 : Full-time University Enrolment of Registered Indians, Directions générale de la recherche, MAINC.
1980-1985 : Direction générale de l'éducation, MAINC.

Postsecondaire :

1985-1987 : Rapport de fin d'année visant les indicateurs de rendement, MAINC.
1988-1990 : Direction générale de l'éducation, MAINC.

Écoles administrées par les bandes

Graphique 16 **Écoles administrées par les bandes**

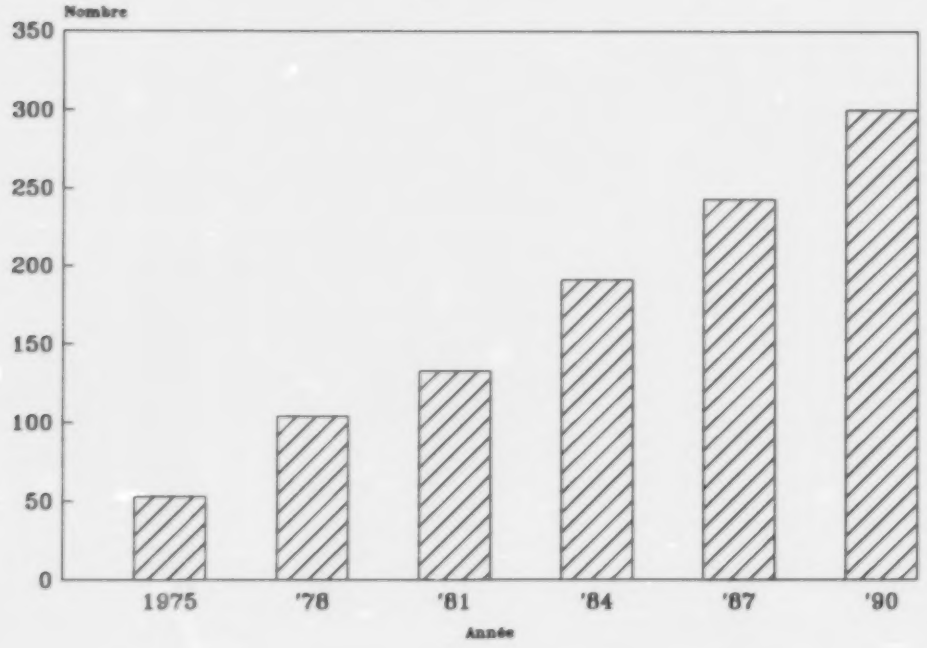

Faits saillants

De plus en plus, les bandes indiennes se chargent de l'éducation des enfants indiens des réserves.

Le nombre d'écoles administrées par les bandes est passé de 53 en 1975-1976 à 312 en 1990-1991, une augmentation qui a presque sextuplé.

Tableau 16

Écoles administrées par les bandes

Canada, 1975-1976 à 1990-1991

Année	Écoles administrées par les bandes (1)
1975-1976	53
1976-1977	64
1977-1978	104
1978-1979	107
1979-1980	115
1980-1981	133
1981-1982	159
1982-1983	181
1983-1984	191
1984-1985	203
1985-1986	229
1986-1987	243
1987-1988	262
1988-1989	280
1989-1990	300
1990-1991	312

Nota :

1. Une école administrée par une bande est une école administrée directement par une bande.

Sources :

1975-1978 : État nominatif, Section de la statistique (services de gestion), MAINC.
1979-1985 : État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.
1986-1988 : Rapport de fin d'année visant les indicateurs de rendement, MAINC.
1989-1990 : État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.

Inscriptions par type d'école

Graphique 17 **Inscriptions au primaire et au secondaire par type d'école, population indienne inscrite**

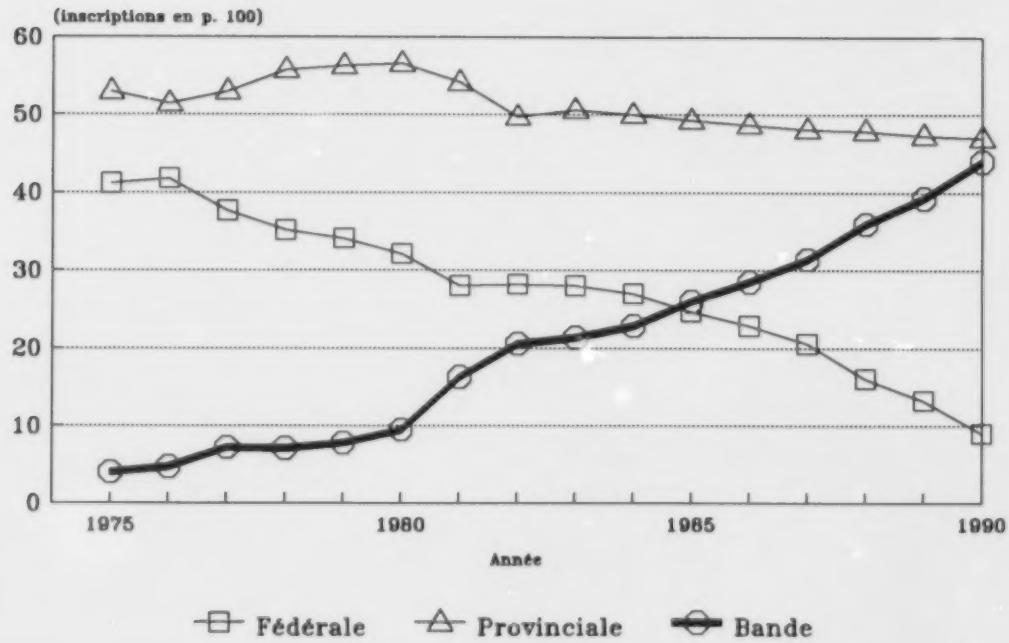

Faits saillants

L'engagement du gouvernement au niveau de l'accroissement du contrôle indien sur l'éducation des enfants indiens se reflète dans le nombre d'inscriptions. La proportion d'inscriptions aux écoles primaires et secondaires exploitées par les bandes augmente tandis que diminue la proportion des inscriptions aux écoles fédérales et provinciales.

La proportion d'inscriptions aux écoles administrées par les bandes a augmenté selon un facteur de 11, passant de 4 % en 1975-1976 à 44 % en 1990-1991.

La proportion d'inscriptions aux écoles fédérales en 1990-1991 a chuté à 9 % de ce qu'elle était en 1975-1976, soit 41 %.

Quant à la proportion d'élèves inscrits aux écoles provinciales, elle s'est ramenée de 53 % en 1975-1976 à 47 % en 1990-1991.

Tableau 17

Ventilation des inscriptions au primaire et au secondaire par type d'école, population des réserves

Canada, 1975-1976 à 1990-1991

Année	Écoles fédérales	Écoles provinciales	Écoles par les bandes	Écoles privées	Total
1975-1976	29 581	38 079	2 842	1 315	71 817
1976-1977	30 012	36 884	3 340	1 481	71 717
1977-1978	29 412	41 358	5 639	1 679	78 088
1978-1979	28 605	45 438	5 796	1 520	81 359
1979-1980	27 742	45 742	6 311	1 442	81 237
1980-1981	26 578	46 852	7 879	1 492	82 801
1981-1982	22 525	43 652	13 133	1 156	80 466
1982-1983	21 825	38 511	15 912	1 164	77 412
1983-1984	21 893	39 474	16 715	---	78 082
1984-1985	21 669	40 080	18 372	---	80 121
1985-1986	19 943	39 712	20 968	---	80 623
1986-1987	18 811	40 053	23 407	---	82 271
1987-1988	17 322	40 520	26 429	---	84 271
1988-1989	13 783	40 954	30 845	---	85 582
1989-1990	11 764	41 720	34 674	---	88 158
1990-1991	8 052	43 453	40 513	---	92 018

Nota :
--- Sans objet. Le MAINC ne subventionne plus les inscriptions dans les écoles privées depuis 1983-1984.

Sources :
1975-1978 : État nominatif, Section de la statistique (services de gestion), MAINC.
1979-1990 : État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.

Conditions sociales

- **Enfants placés** 46
- **Dépenses par enfant** 48
- **Adultes placés** 50
- **Dépenses par adulte** 52
- **Assistés sociaux et personnes à charge** 54
- **Aide sociale : dépenses** 56

Enfants placés

Graphique 18

Enfants placés,
population indienne inscrite des réserves

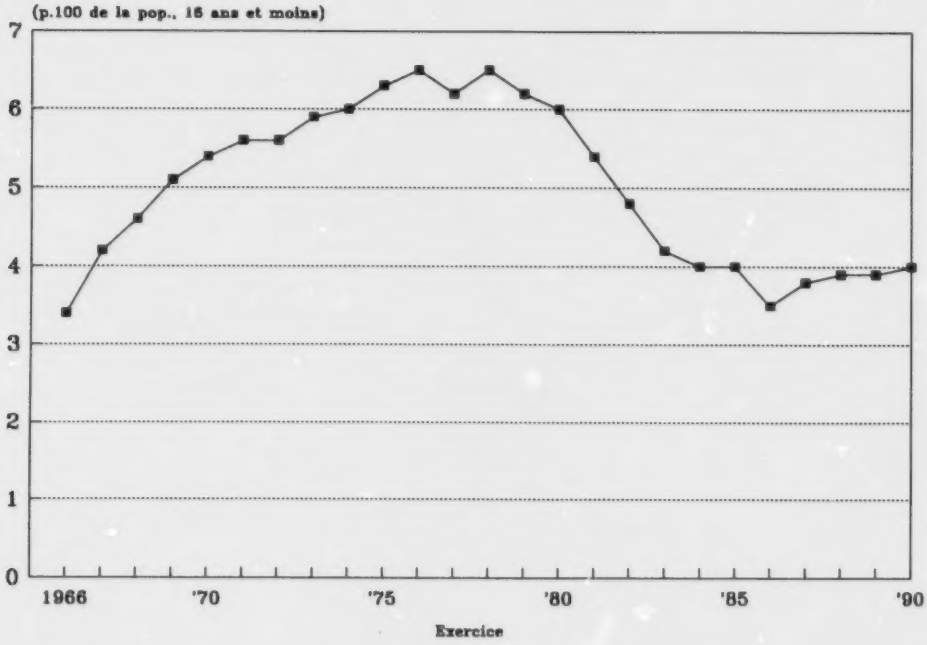

Faits saillants

Au fil des ans, la proportion d'enfants indiens placés des réserves a graduellement augmenté, plafonnant vers les 6,5 % au milieu des années 70, puis a diminué jusqu'à ne constituer que 3,5 % de la population indienne âgée de 16 ans et moins en 1986-1987.

Depuis 1987-1988, la proportion s'est accrue légèrement pour atteindre 4,0 % en 1990-1991. En 1990-1991, le nombre d'enfants placés atteignait environ 4 352.

Tableau 18

Enfants placés des réserves, population indienne inscrite

Canada, 1966-1967 à 1990-1991

Exercice	Enfants placés (1)	Enfants 16 ans et moins		Exercice	Enfants placés (1)	Enfants 16 ans et moins	
			Taux				Taux
1966-1967	3 201	93 101	3,4 %	1979-1980	5 820	94 414	6,2 %
1967-1968	3 946	93 484	4,2 %	1980-1981	5 716	94 916	6,0 %
1968-1969	4 310	94 616	4,6 %	1981-1982	5 144	94 608	5,4 %
1969-1970	4 861	94 698	5,1 %	1982-1983	4 577	96 105	4,8 %
1970-1971	5 156	95 048	5,4 %	1983-1984	4 105	98 379	4,2 %
1971-1972	5 336	94 777	5,6 %	1984-1985	3 887	97 586	4,0 %
1972-1973	5 336	94 906	5,6 %	1985-1986	4 000	99 213	4,0 %
1973-1974	5 582	94 634	5,9 %	1986-1987	3 603	101 841	3,5 %
1974-1975	5 817	96 960	6,0 %	1987-1988	3 836	101 537	3,8 %
1975-1976	6 078	96 493	6,3 %	1988-1989	3 989	102 529	3,9 %
1976-1977	6 247	96 417	6,5 %	1989-1990	4 178	105 992	3,9 %
1977-1978	6 017	96 780	6,2 %	1990-1991	4 352	109 165	4,0 %
1978-1979	6 177	94 866	6,5 %				

Nota :

1. La direction générale du développement social calcule le nombre total d'enfants placés en divisant par 365 le nombre de journées-cas. Le nombre d'enfants placés n'inclut pas les approches préventives et alternatives des services aux enfants et aux familles (p. ex. services d'aide familiale). Voir la définition d'enfant placé dans le lexique. Sont exclus les Indiens des T.N.-O. et de Terre-Neuve.

Sources :

Enfants placés :

1966-1967 à 1980-1981 : Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, 1978, N° de cat. 86-511.
1981-1982 à 1990-1991 : Direction générale du développement social, MAINC.

Enfants de 16 ans et moins :

Registre des Indiens, MAINC.

Dépenses par enfant

Graphique 19

Enfants placés et dépenses par enfant, population indienne inscrite

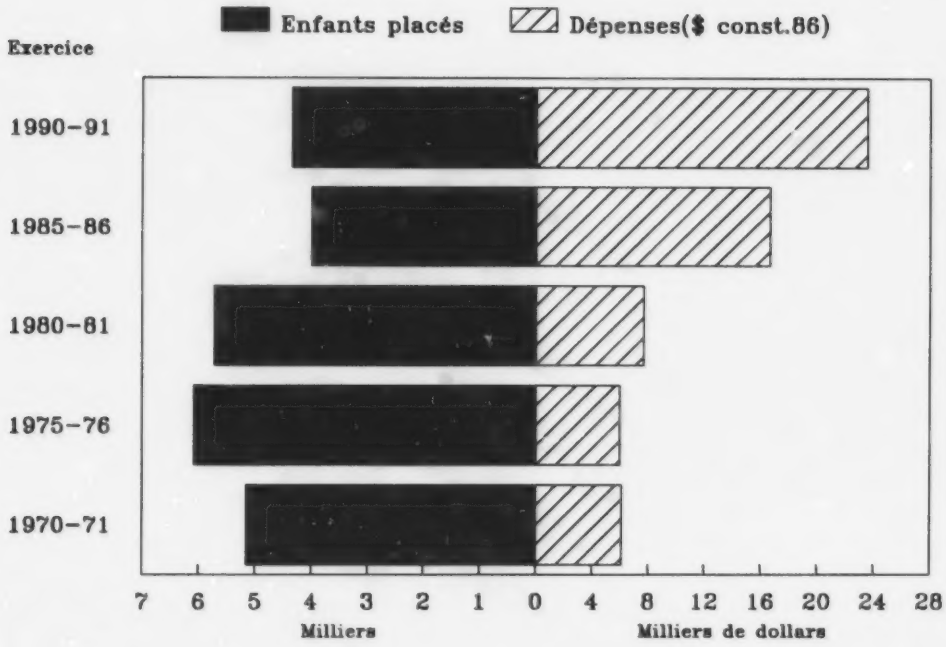

Faits saillants

Tandis que le nombre d'enfants placés a fluctué depuis 1980-1981, les dépenses totales (en dollars constants de 1986) ont augmenté.

Les dépenses par enfant (en dollars constants de 1986) ont augmenté graduellement pendant la période étudiée, passant d'environ 6 100 $ en 1970-1971 à un peu moins de 23 550 $ en 1990-1991, une augmentation qui a presque quadruplé.

Tableau 19

Dépenses totales et dépenses par enfant, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1965-1966 à 1990-1991 (Révisé)

Exercice	Enfants placés (1)	Dépenses totales ($ cour.)	Dépenses par enfant ($ cour.)	Dépenses totales ($ const.'86)	Dépenses par enfant ($ const.'86)
1965-1966	2 889	2 464 000	853	n.d.	n.d.
1970-1971	5 156	10 042 000	1 948	31 479 624	6 105
1975-1976	6 078	16 076 000	2 645	36 371 041	5 984
1980-1981	5 716	29 485 700	5 158	43 877 530	7 676
1981-1982	5 144	34 740 700	6 754	46 014 172	8 945
1982-1983	4 577	37 578 200	8 210	44 896 296	9 809
1983-1984	4 105	43 673 900	10 639	49 349 040	12 022
1984-1985	3 887	50 734 100	13 052	54 907 035	14 126
1985-1986	4 000	63 868 400	15 967	66 529 583	16 632
1986-1987	3 603	71 979 700	19 978	71 979 700	19 978
1987-1988	3 836	80 455 800	20 974	77 064 943	20 090
1988-1989	3 989	97 169 700 r	24 359 r	89 474 862	22 430
1989-1990	4 178	102 797 600 r	24 605 r	90 173 333	21 583
1990-1991	4 352	122 456 300	28 138	102 473 891	23 546

Nota :

1. La direction du développement social calcule le nombre total d'enfants placés en divisant par 365 le nombre de journées-cas. Le nombre d'enfants placés n'inclut pas les approches préventives et alternatives des services aux enfants et aux familles (p. ex. services d'aide familiale). Par conséquent, les dépenses par enfant sont surestimées. Voir la définition d'enfant placé dans le lexique. Sont exclus les Indiens des T.N.-O. et de Terre-Neuve.
2. Les dépenses en dollars constants ont été calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, basé sur l'année 1986.

r. Données révisées.

Sources :

1965-1966 à 1970-1971 : Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, 1978, N° de cat. 86-201.

1971-1972 à 1980-1981 : Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, Autres programmes, 1982, N° de cat. 86-511.

1981-1982 à 1990-1991 : Direction générale du développement social, MAINC.

Adultes placés

Graphique 20

Adultes placés,
population indienne inscrite

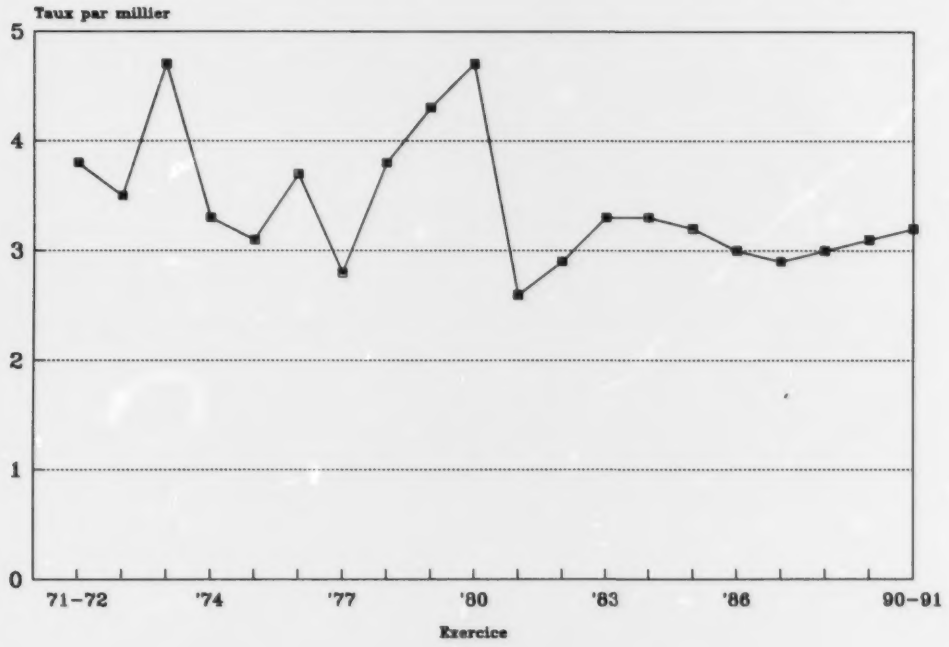

Faits saillants

Au cours des deux dernières décennies, la proportion moyenne d'indiens adultes des réserves placés en institution a baissé légèrement, tombant de 3,7 par millier dans les années soixante-dix à 3,2 par millier dans les années quatre-vingt. En 1990-1991, la proportion se maintenait à 3,2 par millier d'indiens adultes.

Tableau 20

Adultes des réserves placés en institution, population indienne inscrite

Canada, 1971-1972 à 1990-1991

Exercice	Adultes placés (1)	Population adulte (2)	Taux (par millier)
1971-1972	335	87 585	3,8
1972-1973	319	90 093	3,5
1973-1974	434	92 489	4,7
1974-1975	325	98 441	3,3
1975-1976	318	102 282	3,1
1976-1977	389	106 100	3,7
1977-1978	313	110 193	2,8
1978-1979	432	112 664	3,8
1979-1980	500	116 505	4,3
1980-1981	567	121 263	4,7
1981-1982	329	125 388	2,6
1982-1983	386	131 880	2,9
1983-1984	447	137 315	3,3
1984-1985	479	143 205	3,3
1985-1986	479	148 441	3,2
1986-1987	459	153 947	3,0
1987-1988	456	157 997	2,9
1988-1989	494	162 229	3,0
1989-1990	515	167 611	3,1
1990-1991	561	174 445	3,2

Nota :

1. Voir la définition d'adultes placés dans le lexique. Sont exclus les Indiens des T.N.-O. et de Terre-Neuve. Les Indiens placés en institution vivaient dans une réserve, sur une terre de la Couronne ou un établissement indien avant d'être admis à recevoir les soins. Sont exclus les adultes recevant les soins à la maison.
2. Population âgée de 17 ans et plus.

Sources :

Adultes placés :

1971-1972 à 1980-1981 : Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, Autres programmes, 1982, N° de cat. 86-511

1981-1982 à 1990-1991 : Direction générale du développement social, MAINC.

Population adulte :

Registre des Indiens, MAINC.

Dépenses par adulte

Graphique 21

Adultes placés et dépenses par adulte, population indienne inscrite

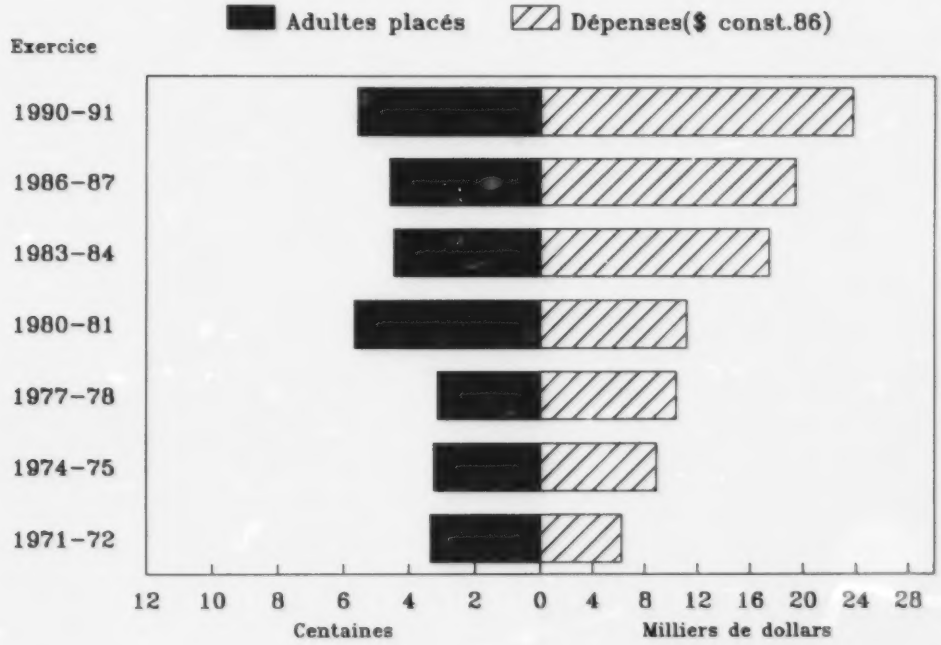

Faits saillants

En 1990-1991, 561 Indiens adultes étaient placés en institution, une augmentation de près de 9 % par rapport à l'année précédente.

Il en a coûté plus de 28 000 $ par Indien adulte placé en institution en 1990-1991.

Exprimé en dollars constants de 1986, le coût moyen du placement d'un adulte a augmenté de plus de trois fois et demie de 1971-1972 à 1990-1991, passant de 6 200 $ environ à un peu plus de 23 600 $.

Tableau 21

Dépenses totales et dépenses par adulte, population indienne inscrite des réserves placée en institution

Canada, 1971-1972 à 1990-1991 (Révisé)

Exercice	Adultes placés (1)	Dépenses totales ($ cour.)	Dépenses par adulte ($ cour.)	Dépenses totales ($ const.'86)	Dépenses par adulte ($ const.'86)
1971-1972	335	663 000	1 979	2 078 370	6 204
1972-1973	319	693 000	2 172	2 074 850	6 504
1973-1974	434	759 000	1 749	2 108 333	4 858
1974-1975	325	1 149 000	3 535	2 879 699	8 861
1975-1976	318	1 330 000	4 182	3 009 050	9 462
1976-1977	389	1 636 000	4 206	3 444 211	8 854
1977-1978	313	1 662 000	5 310	3 239 766	10 351
1978-1979	432	2 936 000	6 796	5 252 236	12 158
1979-1980	500	3 224 000	6 448	5 285 246	10 570
1980-1981	567	4 257 000	7 508	6 334 821	11 173
1981-1982	329	3 972 800	12 075	5 261 987	15 994
1982-1983	386	5 636 900	14 603	6 734 648	17 447
1983-1984	447	6 900 700	15 438	7 797 401	17 444
1984-1985	479	7 675 600	16 024	8 306 926	17 342
1985-1986	479	8 245 600	17 214	8 589 167	17 931
1986-1987	459	8 916 300	19 425	8 916 300	19 425
1987-1988	456	9 761 500	21 407	9 350 096	20 505
1988-1989	494	11 653 200	23 589	10 730 387	21 721
1989-1990	515	13 435 400	26 088	11 785 439	22 884
1990-1991	561	15 853 900	28 260	13 266 862	23 648

Nota :

1. Voir la définition d'adultes placés dans le lexique. Sont exclus les Indiens des T.N.-O. et de Terre-Neuve. Les Indiens placés en institution vivaient dans une réserve, sur une terre de la Couronne ou un établissement indien avant d'être admis à recevoir les soins. Sont exclus les adultes recevant les soins à la maison. Par conséquent, les dépenses par adulte sont surestimées.
2. Les dépenses en dollars constants ont été calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, basé sur l'année 1986.

Sources :

Adultes placés :

1971-1972 à 1980-1981 : Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, Autres programmes, 1982, N° de cat. 86-511

1981-1982 à 1990-1991 : Direction générale du développement social, MAINC.

Assistés sociaux et personnes à charge

Graphique 22 **Nombre mensuel moyen de personnes à charge des assistés sociaux, population indienne inscrite**

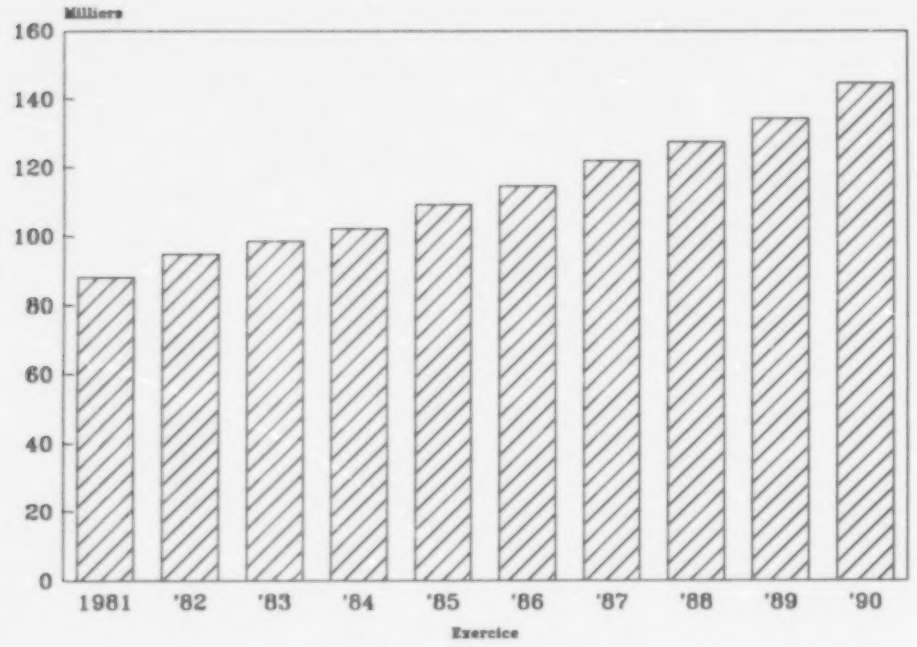

Fait saillant

Le nombre mensuel moyen de personnes à charge des assistés sociaux parmi les Indiens inscrits a augmenté de 64 % au cours des neuf dernières années, passant d'un peu plus de 88 000 en 1981-1982 à près de 145 000 en 1990-1991.

Tableau 22

Nombres mensuels moyens d'assistés sociaux et de personnes à charge, population indienne inscrite

Canada, 1981-1982 à 1990-1991

Exercice	Nombre mensuel moyen d'assistés sociaux (1)	Nombre mensuel moyen de personnes à charge (2)
1981-1982	39 146	88 079
1982-1983	42 101	94 726
1983-1984	43 750	98 438
1984-1985	45 408	102 168
1985-1986	48 494	109 112
1986-1987	50 879	114 478
1987-1988	54 170	121 882
1988-1989	56 573	127 290
1989-1990	59 680	134 280 r
1990-1991	64 360	144 810

Nota :

1. Voir la définition d'assisté social dans le lexique. Sont exclus les Indiens des T.N.-O. et de Terre-Neuve.
2. La Direction générale du développement social a estimé que le nombre de d'assistés sociaux célibataires représente 50 % du nombre mensuel moyen d'assistés sociaux. Le nombre annuel moyen de personnes à charge par famille a été calculé en multipliant le nombre annuel moyen d'assistés sociaux dans une famille par le nombre moyen de personnes par famille, évalué à 3,5. Le nombre total moyen de personnes à charge correspond à la somme du nombre annuel moyen d'assistés sociaux célibataires et du nombre moyen de personnes à charge vivant dans une famille. Sont exclus les Indiens des T.N.-O. et de Terre-Neuve.

r. Donnée révisée.

Source :

Direction générale du développement social, MAINC.

Aide sociale : dépenses

Graphique 23

Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite

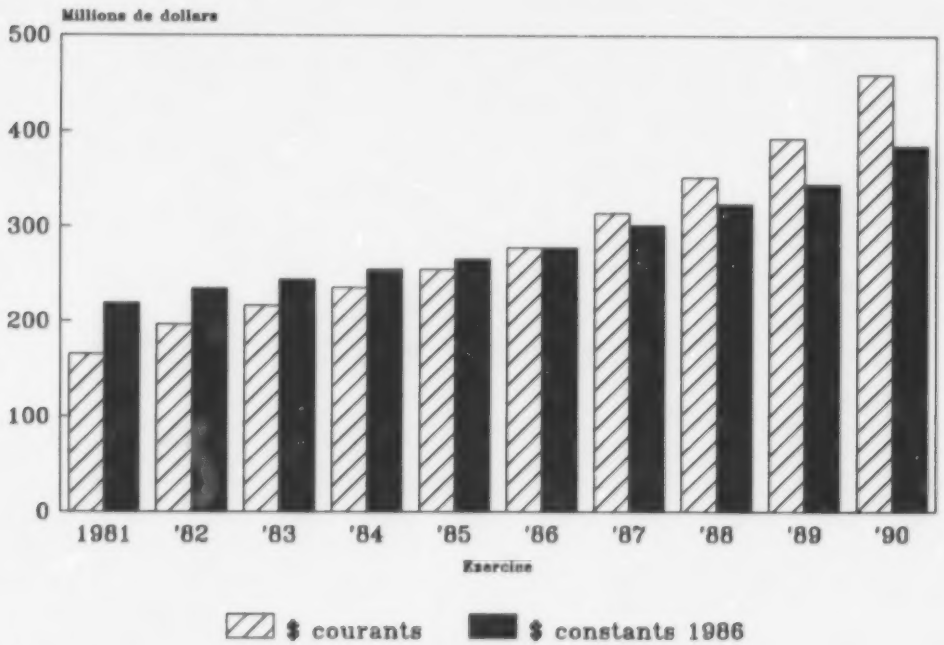

Faits saillants

Les dépenses totales d'aide sociale (en dollars constants de 1986) ont plus que doublé de 1973-1974 à 1990-1991.

Les dépenses par assisté social sont restées assez constantes de 1981-1982 à 1990-1991, c'est-à-dire un peu plus de 5 600 $ par année en moyenne durant cette période.

Tableau 23

Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite

Canada, 1973-1974 à 1990-1991 (Révisé)

Exercice	Nombre d'assistés sociaux (1)	Dépenses totales ($ cour.)	Dépenses par assisté social ($ cour.)	Dépenses totales (2) ($ const.'86)	Dépenses par assisté social ($ const.'86)
1973-1974	n.d.	53 319 000	n.d.	148 108 333	n.d.
1974-1975	n.d.	64 105 000	n.d.	160 664 160	n.d.
1975-1976	n.d.	73 023 000	n.d.	165 210 407	n.d.
1976-1977	n.d.	78 660 000	n.d.	165 600 000	n.d.
1977-1978	n.d.	85 753 000	n.d.	167 159 844	n.d.
1978-1979	n.d.	105 983 000	n.d.	189 593 918	n.d.
1979-1980	n.d.	122 004 400	n.d.	200 007 213	n.d.
1980-1981	n.d.	141 985 300	n.d.	211 287 649	n.d.
1981-1982	39 146	165 030 100	4 216	218 582 914	5 584
1982-1983	42 101	196 241 700	4 661	234 458 423	5 569
1983-1984	43 750	216 157 600	4 941	244 245 876	5 583
1984-1985	45 408	235 433 500	5 185	254 798 160	5 611
1985-1986	48 494	255 288 200	5 264	265 925 208	5 484
1986-1987	50 879	278 070 900	5 465	278 070 900	5 465
1987-1988	54 170	314 446 000	5 805	301 193 487	5 560
1988-1989	56 573	351 706 500	6 217	323 854 972	5 725
1989-1990	59 680	392 498 900 r	6 577 r	344 297 281	5 769
1990-1991	64 360	459 634 000	7 142	384 630 962	5 976

Nota :

1. Voir la définition d'assisté social dans le lexique. Sont exclus les Indiens des T.N.-O. et de Terre-Neuve.
2. Les dépenses en dollars constants ont été calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, basé sur l'année 1986.

r. Données révisées.

Source :

Direction générale du développement social, MAINC.

Logement

- **Logements** 60
- **Logements avec services** 62

Logements

Graphique 24 **Logements nouveaux et rénovés dans les réserves**

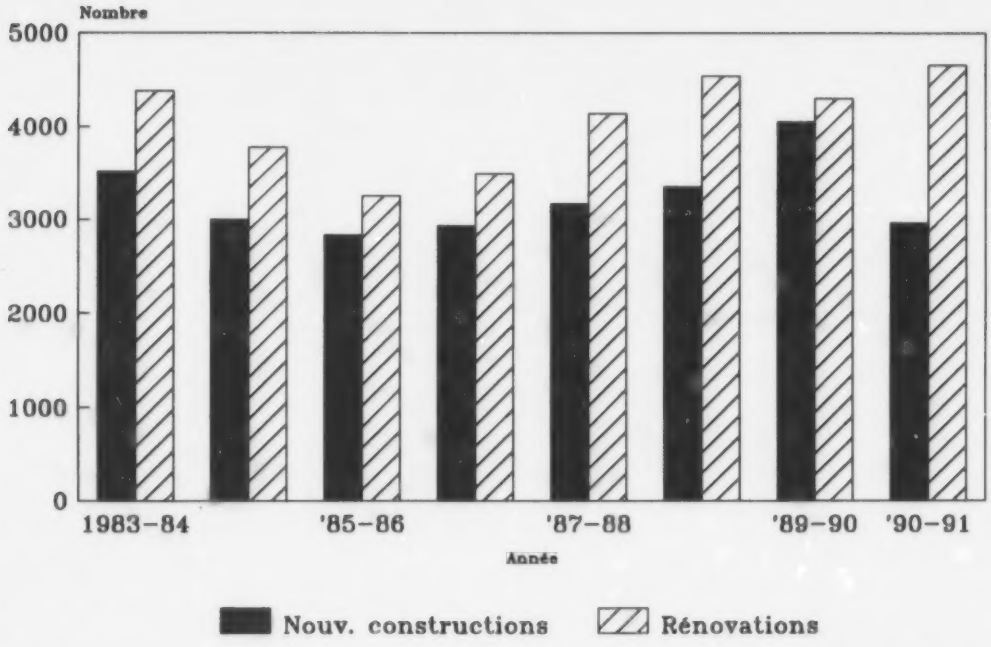

Faits saillants

De 1983-1984 à 1990-1991, en moyenne 3 200 nouveaux logements ont été construits chaque année dans les réserves. En 1990-1991, un peu moins de 2 900 nouveaux logements ont été construits.

Entre 1983-1984 et 1990-1991, un peu plus de 4 000 logements en moyenne ont été rénovés chaque année.

Tableau 24

Logements nouveaux et rénovés dans les réserves

Canada, 1983-1984 à 1990-1991

Logements (1)

Année	Nombre de nouveaux logements (2)	Nombre de logements rénovés
1983-1984	3 517	4 380
1984-1985	2 999	3 780
1985-1986	2 831	3 250
1986-1987	2 929	3 490
1987-1988	3 166	4 141
1988-1989	3 345	4 538
1989-1990	3 958 r	4 301
1990-1991	2 879 (3)	4 655

Nota :

1. Sont exclus les logements des T.N.-O. et des communautés inuit du Nouveau-Québec ainsi que les logements des bandes assujetties à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois depuis 1984 et ceux de la bande de Sechelt depuis 1986. Voir la définition de logement dans le lexique.
2. Comprend le financement de la construction de logements à partir de la subvention habituelle du MAINC et de la subvention du MAINC en vertu de la Loi C-31.
3. Le mode d'établissement de rapports a été modifié à partir de cette année. Au cours des années passées, les mises en chantier (inachevées) étaient calculées avec les logements achevés. On a compté seulement les logements ayant obtenu des rapports d'inspection finale en 1990-1991.

Source :

Direction du logement, MAINC.

Logements avec services

Graphique 25

Logements avec services appropriés dans les réserves

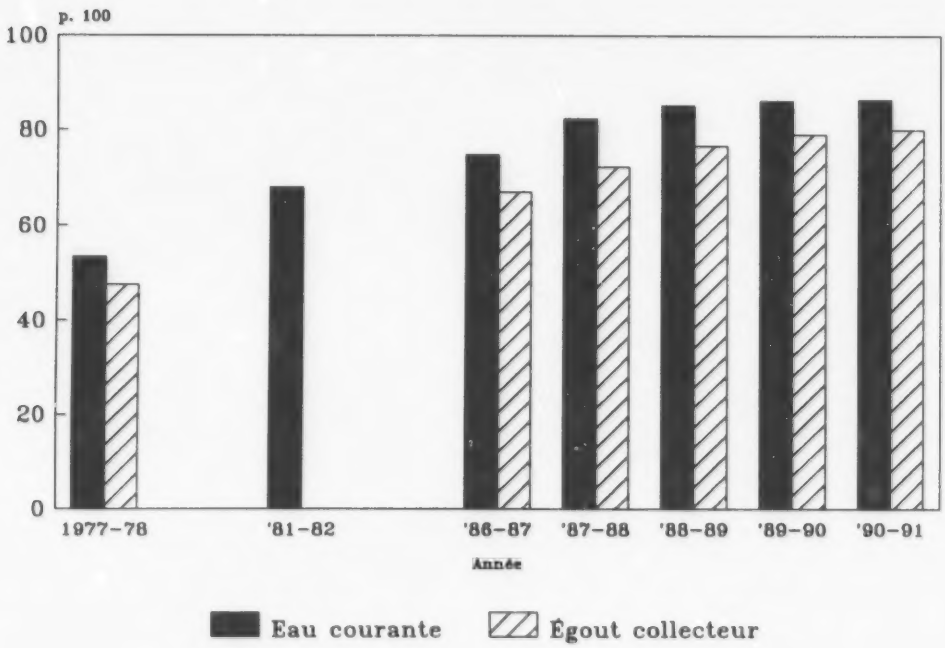

Faits saillants

En 1990-1991, 86 % des logements dans les réserves avaient l'eau courante, par rapport à un peu plus de la moitié en 1977-1978.

La proportion des logements raccordés à un égout collecteur a aussi augmenté considérablement, passant de 47 % en 1977-1978 à 80 % en 1990-1991.

Tableau 25

Logements avec services appropriés dans les réserves

Canada, 1977-1978 à 1990-1991

Année	Services (1)			
	Eau courante		Égout collecteur	
	Nbre	%	Nbre	%
1977-1978	19 723	53,3	17 539	47,4
1981-1982	30 087	68,0	n.d.	n.d.
1986-1987	40 026	74,8	35 874	67,0
1987-1988	49 951	82,3	43 793	72,2
1988-1989	50 094	85,2	45 020	76,6
1989-1990 (2)	52 081	86,1	47 839	79,1
1990-1991 (3)	55 645	86,4	51 505	80,0

Nota :

1. Voir la définition dans le lexique.
2. Les chiffres estimés des services en 1989-1990 sont basés sur un échantillon de 60 509 logements au 31 mars 1990.
3. Les chiffres estimés des services en 1990-1991 sont basés sur un échantillon de 64 402 logements au 31 mars 1991.

Source :

BDGI, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Autonomie gouvernementale

- Négociations : autonomie gouvernementale 66
- Modes optionnels de financement 68
- Décentralisation 70

Négociations : autonomie gouvernementale

Graphique 26

Autonomie gouvernementale : état des négociations

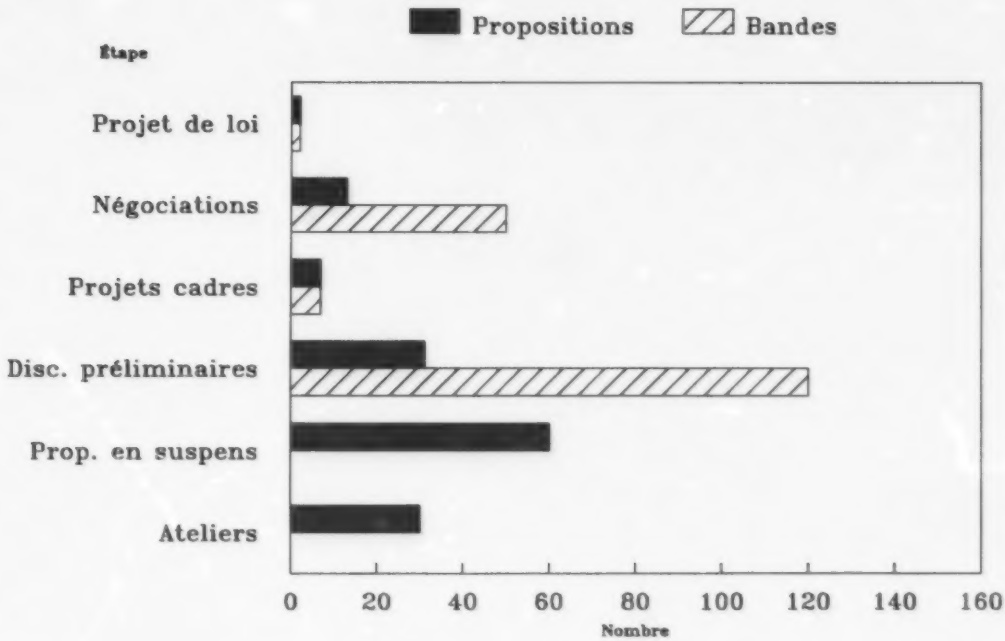

Faits saillants

En septembre 1991, les bandes indiennes avaient présenté au total 142 propositions d'autonomie gouvernementale.

En septembre 1991, seules la bande Sechelt et les huit bandes Cris de la Baie-James avaient accédé à l'autonomie gouvernementale, mais une proposition était à l'étape finale de rédaction du projet de loi. Treize propositions intéressant 50 bandes étaient à l'étape des négociations.

Trente-huit propositions intéressant 127 bandes en tout sont actuellement à une étape ou l'autre du processus de négociations.

Tableau 26

État des négociations menant à l'autonomie gouvernementale

Canada, septembre 1991

Étape (1)	Nombre de propositions	Nombre de bandes
Rédaction du projet de loi	1	1
Négociations proprement dites	13	50
Négociations de projets cadres	7	7
Discussions préliminaires	31	120
Propositions en suspens	60	n.d.
Ateliers	30	n.d.
Nombre total à ce jour	142	

Nota :

1. Voir les définitions à la rubrique intitulée : Négociations menant à l'autonomie gouvernementale, dans le lexique.

Source :

Rapport d'étape, Direction générale de la négociation de l'autonomie gouvernementale, septembre 1991, Secteur de l'autonomie gouvernementale, MAINC.

Modes optionnels de financement

Graphique 27 **Taux de participation aux MOF**

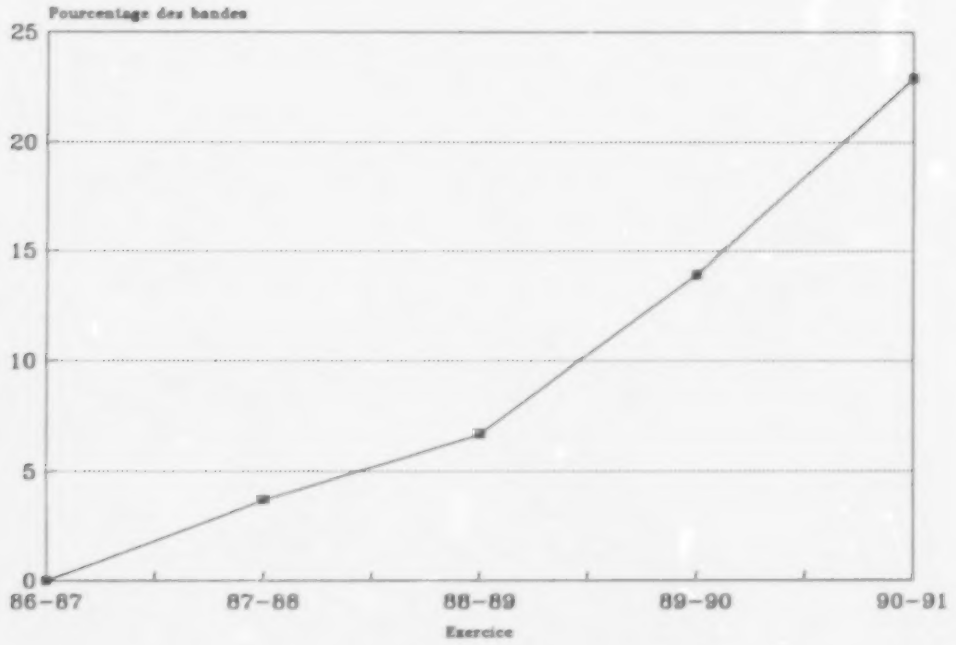

Faits saillants

Les modes optionnels de financement (MOF) ont été mis à la disposition des bandes indiennes en juin 1986 et la première entente a été signée en mai 1987. Depuis, les bandes indiennes se sont assurées l'autonomie administrative du programme de financement à partir des modes optionnels de financement (MOF) à un taux qui n'a cessé d'augmenter.

Au 31 mars 1991, 102 ententes avaient été signées. Des bandes individuelles ont signé 84 de ces ententes, et des conseils tribaux et d'autres organismes indiens ont signé les 18 autres.

Tableau 27

Modes optionnels de financement

Canada, 1986-1987 à 1990-1991 (Révisé)

	Taux cumulatifs de participation aux MOF (1)				
	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Ententes signées	0	9	25	58	102
Bandes intéressées	0	21	38	79	131
Taux de participation	0	3,7 %	6,7 %	13,9 %	22,9 %

Nota :

1. Ces chiffres ne comprennent pas les bandes visées par la loi sur l'autonomie gouvernementale et celles des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.). Dans ce dernier cas, les services sont assurés surtout par le gouvernement du territoire.
2. Voir la définition de Modes optionnels de financement dans le lexique.

Source :

Rapport sur la situation des modes optionnels de financement, MAINC.

Décentralisation

Graphique 28 **Pourcentage des dépenses sous administration indienne par rapport aux dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit**

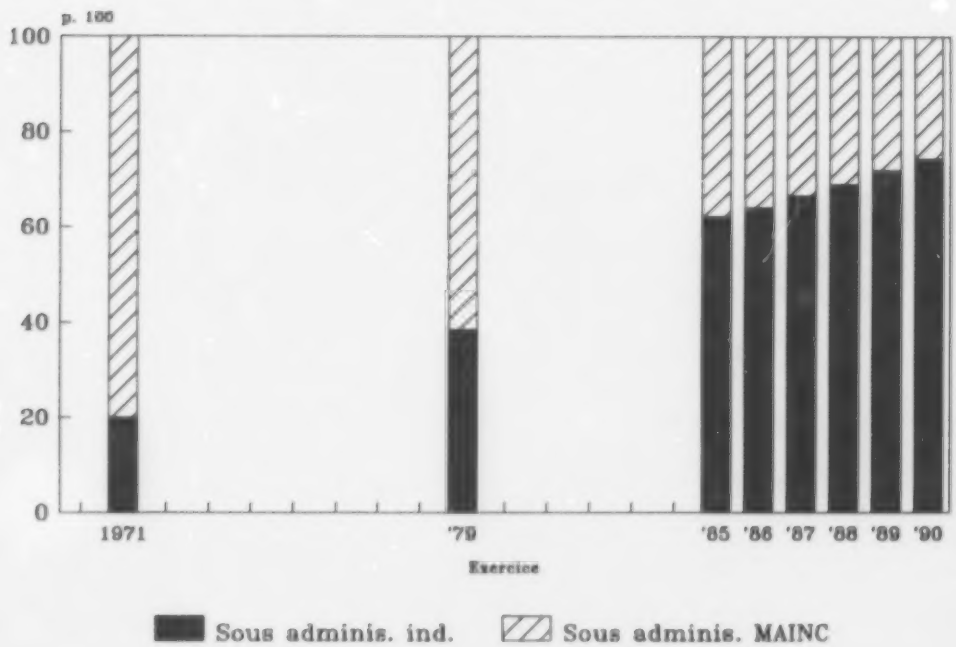

Faits saillants

Le contrôle des dépenses du Programme par les Indiens a constamment augmenté depuis 19 ans.

En 1990-1991, les Indiens inscrits administraient, par l'intermédiaire de conseils de bande, de conseils tribaux et d'autres organismes indiens, 74,5 % des dépenses totales du Programme des affaires indiennes et inuit du MAINC.

Depuis 1971-1972, le Programme des affaires indiennes et inuit a vu son nombre d'années-personnes autorisées diminuer régulièrement, passant de 6 556 à 2 913 en 1990-1991, une diminution de 56 %.

Tableau 28

Décentralisation des dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit

Canada, 1971-1972 à 1990-1991

Exercice	Dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit (1) ($ cour.)	Dépenses sous administration indienne ($ cour.)	%	Programme des affaires indiennes et inuit (a.-p. autorisées)
1971-1972	265 361 360	53 072 272	20,0	6 556
1979-1980	781 895 900	276 955 600	38,5	5 569
1985-1986	1 539 059 600	955 654 500	62,1	4 400
1986-1987	1 705 026 500	1 092 086 500	64,1	4 108
1987-1988	1 814 887 800	1 208 758 100	66,6	3 855
1988-1989	2 007 251 800	1 386 290 500	69,1	3 260
1989-1990	2 240 040 700	1 613 325 500	72,0	2 917
1990-1991	2 504 452 800	1 867 056 400	74,5	2 913

Nota :

1. Les dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit peuvent différer légèrement de celles retrouvées dans les Comptes publics du Canada.
2. Voir le lexique pour la définition de décentralisation.

Sources :

Les Indiens : situation actuelle, MAINC, 1980.
Affaires indiennes et du Nord, Partie III, Plan de dépenses
Programme des affaires indiennes et inuit, Rapport sur la prestation des services du programme, Direction générale des finances, MAINC.
Band Service Profiles, Direction générale des finances, MAINC.

Population active

- Participation à la population active 74
- Participation à la population active : Indiens 76
- Participation à la population active : Indiennes 78

Participation à la population active

Graphique 29 **Population indienne inscrite des réserves, âgée de 15 ans et plus, qui fait partie de la population active**

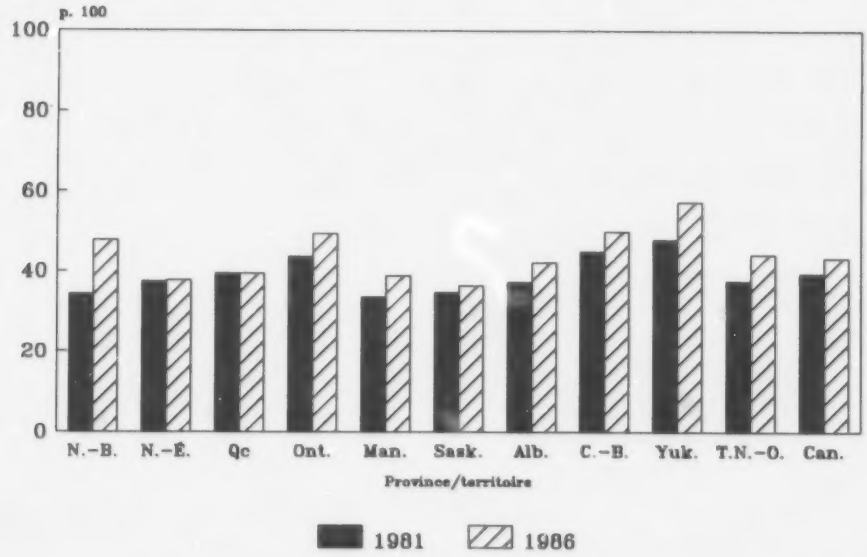

L'I.-P.-É. est regroupée avec le N.-B.
Terre-Neuve est regroupée avec la N.-É.

Faits saillants

En 1986, 43 % de la population indienne des réserves, âgée de 15 ans et plus, faisait partie de la population active.

En 1981 et en 1986, de toutes les provinces, ce sont la Colombie-Britannique et l'Ontario qui ont affiché les plus forts taux de participation.

Presque les trois cinquièmes de la population indienne des réserves, âgée de 15 ans et plus, au Yukon, faisait partie de la population active en 1986.

Tableau 29

Pourcentage par province/territoire des Indiens inscrits des réserves, âgés de 15 ans et plus, qui font partie de la population active

1981 et 1986

Province	1981 Population active (2) %	1986 (1) Population active (2) %
Nouveau-Brunswick et l'Î.-P.-É.	34,2	47,7
Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve	37,4	37,7
Québec	39,4	39,4
Ontario	43,5	49,3
Manitoba	33,5	38,9
Saskatchewan	34,6	36,4
Alberta	37,2	42,2
C.-B.	44,9	49,8
Yukon	47,9	57,4
T.N.-O.	37,6	44,2
Canada	39,4	43,3

Nota :

1. En 1986, 136 réserves n'ont pas participé au recensement; les données de 1981 et 1986 ne sont donc pas strictement comparables.
2. Nombre de personnes de 15 ans et plus qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage, mais qui cherchaient du travail, au cours de la semaine précédant le recensement.

Source :

Données spéciales établies par le MAINC à partir des recensements du Canada de 1981 et 1986.

Participation à la population active : Indiens

Graphique 30 **Indiens inscrits des réserves, âgés de 15 ans et plus, qui font partie de la population active**

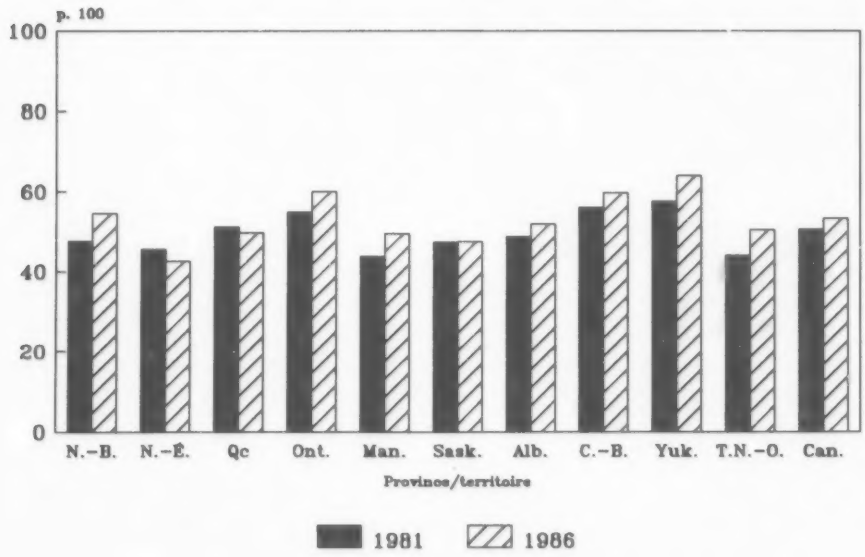

L'I.-P.-É. est regroupée avec le N.-B.
Terre-Neuve est regroupée avec la N.-É.

Faits saillants

Un peu plus de la moitié des Indiens (hommes), âgés de 15 ans et plus, faisaient partie de la population active en 1986.

Trois cinquièmes des Indiens du Yukon, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique faisaient partie de la population active en 1986 tandis qu'en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, la proportion dépassait légèrement les deux cinquièmes.

Tableau 30

Pourcentage par province/territoire des Indiens inscrits des réserves, âgés de 15 ans et plus (hommes), qui font partie de la population active

1981 et 1986

Province	1981 Population active (2) %	1986 (1) Population active (2) %
Nouveau-Brunswick et l'Î.-P.-É.	47,6	54,6
Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve	45,6	42,6
Québec	51,1	49,7
Ontario	54,9	60,1
Manitoba	43,7	49,5
Saskatchewan	47,3	47,4
Alberta	48,7	51,9
C.-B.	56,0	59,7
Yukon	57,7	64,1
T.N.-O.	44,0	50,5
Canada	50,6	53,3

Nota :

1. En 1986, 136 réserves n'ont pas participé au recensement; les données de 1981 et 1986 ne sont donc pas strictement comparables.
2. Nombre de personnes de 15 ans et plus qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage, mais qui cherchaient du travail, au cours de la semaine précédant le recensement.

Source :

Données spéciales établies par le MAINC à partir des recensements du Canada de 1981 et 1986.

Participation à la population active : Indiennes

Graphique 31 **Indiennes inscrites des réserves, âgées de 15 ans et plus, qui font partie de la population active**

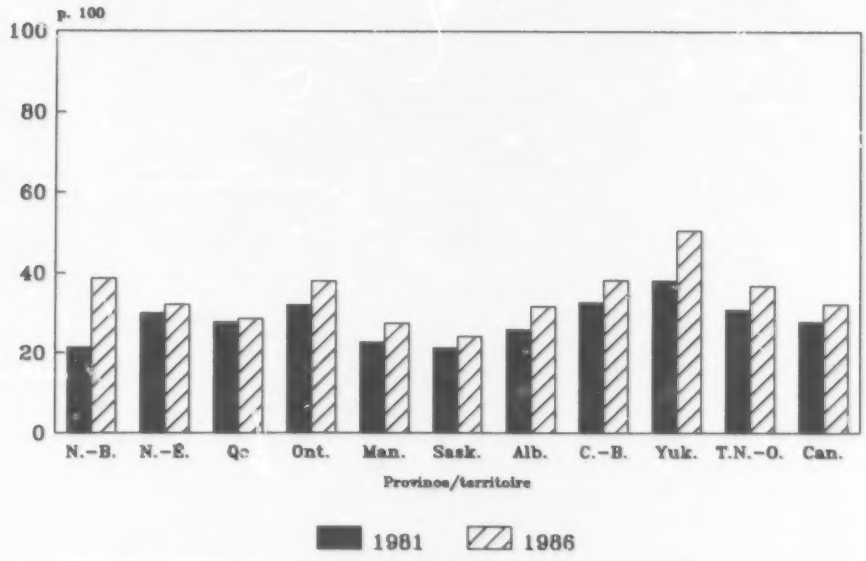

L'I.-P.-É. est regroupée avec le N.-B.
T.-N. est regroupée avec la N.-É.

Faits saillants

Le tiers environ de toutes les Indiennes inscrites de 15 ans et plus faisaient partie de la population active en 1986.

Le plus fort taux de participation parmi les Indiennes en 1986 était celui du Yukon (51 %) et le taux le plus faible, celui de la Saskatchewan (24 %).

Tableau 31

Pourcentage par province/territoire des Indiennes inscrites des réserves, âgées de 15 ans et plus, qui font partie de la population active

1981 et 1986

Province	1981 Population active (2) %	1986 (1) Population active (2) %
Nouveau-Brunswick et l'Î.-P.-É.	21,3	38,7
Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve	29,9	32,1
Québec	27,6	28,5
Ontario	31,9	37,9
Manitoba	22,6	27,4
Saskatchewan	21,2	24,1
Alberta	25,8	31,6
C.-B.	32,7	38,2
Yukon	38,1	50,6
T.N.-O.	30,8	36,8
Canada	27,8	32,3

Nota :

1. En 1986, 136 réserves n'ont pas participé au recensement; les données de 1981 et 1986 ne sont donc pas strictement comparables.
2. Nombre de personnes de 15 ans et plus qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage, mais qui cherchaient du travail, au cours de la semaine précédant le recensement.

Source :

Données spéciales établies par le MAINC à partir des recensements du Canada de 1981 et 1986.

Le Nord

- Le Nord : croissance démographique 82
- Le Nord : composition autochtone 84
- Le Nord : mortalité 86
- Le Nord : mortalité infantile 88
- Le Nord : dépenses du MAINC 90
- Le Nord : emploi 92
- Le Nord : revenu par personne 94

Le Nord : croissance démographique

Graphique 32

Croissance démographique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

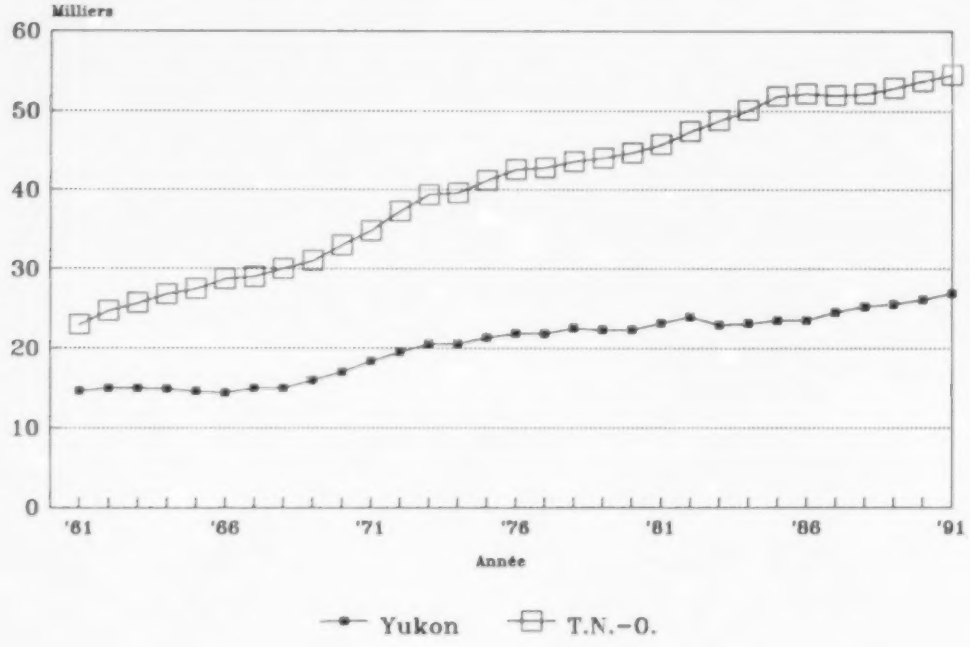

Fait saillant

Entre 1961 et 1991, la population du Yukon a augmenté de 84 % tandis que celle des Territoires du Nord-Ouest a plus que doublé, passant d'environ 23 000 en 1961 à 54 600 en 1991.

Tableau 32

Croissance démographique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1961 - 1991

Population totale (1)

Année	Yukon	T.N.-O.	Année	Yukon	T.N.-O.
1961	14 628	22 998	1976	21 836	42 609
1962	15 000	24 700	1977	21 800	42 800
1963	15 000	25 700	1978	22 500	43 600
1964	14 900	26 800	1979	22 300	44 000
1965	14 600	27 500	1980	22 300	44 700
1966	14 382	28 738	1981	23 153	45 741
1967	15 000	29 000	1982	23 900	47 400
1968	15 000	30 000	1983	22 900	48 800
1969	16 000	31 000	1984	23 100	50 100
1970	17 000	33 000	1985	23 500	51 900
1971	18 385	34 805	1986	23 504	52 238
1972	19 500	37 300	1987	24 500	52 000
1973	20 500	39 400	1988	25 200	52 200
1974	20 500	39 600	1989	25 500 r	52 900 r
1975	21 300	41 200	1990	26 100 r	53 800 r
			1991	26 900	54 600

Nota :

1. Les chiffres sont en date du 1er juin. Les chiffres des années 1961, 1966, 1971, 1976, 1981 et 1986 proviennent du recensement et comprennent les pensionnaires en institution. Les chiffres de 1962 à 1988 sont des estimations intercensitaires finales. Les chiffres de 1989 et 1990 sont révisés et ceux de 1991 sont des estimations postcensitaires préliminaires.

r. Données révisées.

Sources :

Statistique Canada, Estimations de la population pour le Canada et les provinces, N° de cat. 91-201.
Statistique Canada, Division de la démographie.

Le Nord : composition autochtone

Graphique 33 **Populations autochtones et non autochtones, Yukon et Territoires du Nord-Ouest**

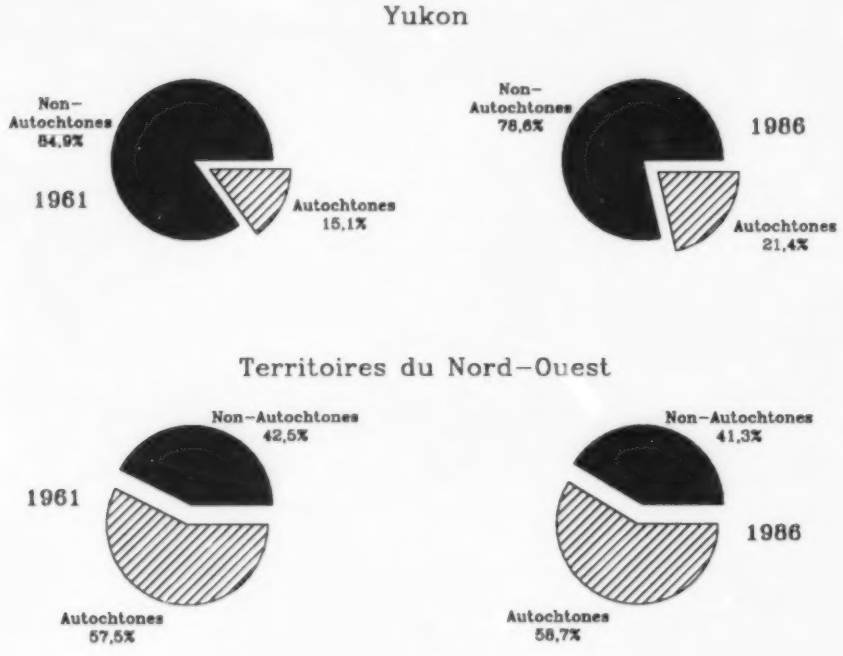

Faits saillants

Le pourcentage de la population totale du Yukon constituée par les Autochtones est passé de 15,1 % en 1961 à 21,4 % en 1986.

Pour ce qui est des T.N.-O., le pourcentage d'Autochtones a également augmenté, mais très peu, passant de 57,5 % à 58,7 %.

Tableau 33

Ventilation de la population, par origine ethnique autochtone et non autochtone, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1961 - 1986

	1961 (1)		1971 (1)		1981 (2)		1986 (3)	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
YUKON								
Pop. totale autochtone	2 207	15,1	2 590	14,1	4 045	17,5	4 995	21,4
Inuit	40	0,3	10	0,1	95	0,4	55	0,2
Indiens	2 167	14,8	2 580	14,0	3 760	16,3	4 710	20,2
Métis	-	-	-	-	190	0,8	165	0,7
Autochtones mixtes	-	-	-	-	-	-	65	0,3
Non-autochtones	12 421	84,9	15 795	85,9	19 030	82,5	18 365	78,6
Population totale	14 628	100	18 385	100	23 075	100	23 360	100
TERRITOIRES DU NORD-OUEST								
Pop. totale autochtone	13 233	57,5	18 580	53,4	26 430	58,0	30 530	58,7
Inuit	7 977	34,7	11 400	32,8	15 910	34,9	18 135	34,9
Indiens	5 256	22,9	7 180	20,6	7 930	17,4	8 435	16,2
Métis	-	-	-	-	2 590	5,7	2 970	5,7
Autochtones mixtes	-	-	-	-	-	-	1 000	1,9
Non-autochtones	9 765	42,5	16 225	46,6	19 110	42,0	21 490	41,3
Population totale	22 998	100	34 805	100	45 540	100	52 020	100

Nota :

1. En 1961 et 1971, deux origines autochtones ont été mentionnées. On a peut-être recensé certains métis avec les Indiens, mais la plupart se retrouvent dans le groupe des non-autochtones.
2. Pour 1981, les Indiens inscrits et non inscrits ont été recensés avec le groupe Indiens. Les métis forment un groupe distinct. Les personnes qui ont mentionné une origine autochtone et non autochtone ont été recensées avec le groupe d'origine autochtone. Il n'y avait pas de groupe autochtone mixte.
3. Les données de 1986 correspondant aux Inuit, aux Amérindiens et aux Métis regroupent les réponses où on mentionnait une telle ethnie et celles où le répondant mentionnait une ascendance à la fois autochtone et non autochtone. La rubrique «Autochtones mixtes» se rapporte aux personnes qui ont mentionné une ascendance autochtone multiple.
4. Les données de 1961 et 1971 comprennent les personnes incarcérées, au contraire des données de 1981 et 1986.

Source :

Statistique Canada, Recensements du Canada.

Le Nord : mortalité

Graphique 34

Taux de mortalité,
Yukon et Territoires du Nord-Ouest

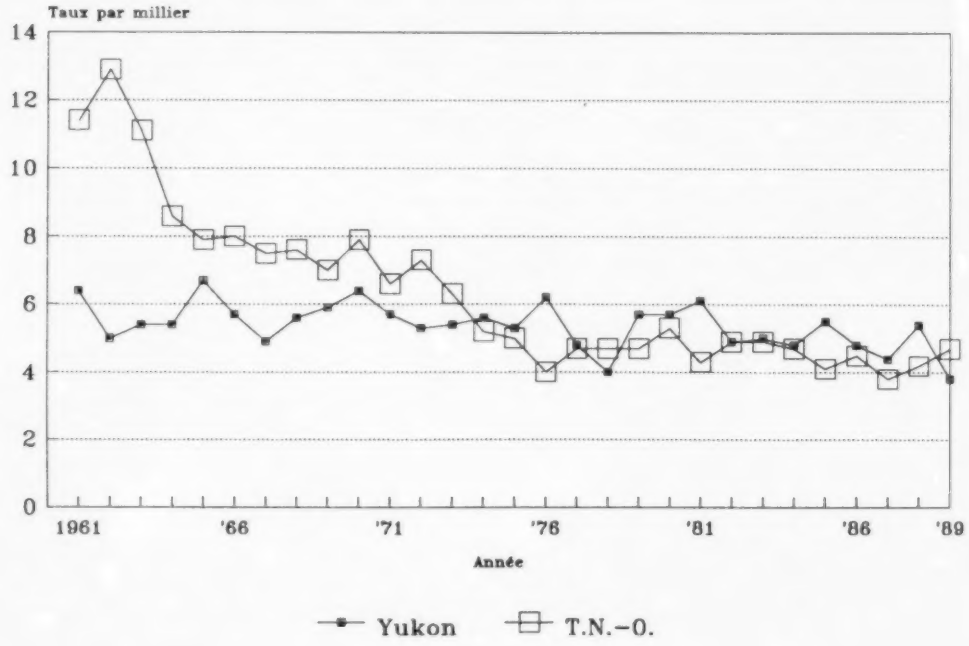

Faits saillants

Depuis 1961, le taux de mortalité au Yukon a généralement oscillé entre 5 et 6 décès par millier.

Le taux de mortalité des Territoires du Nord-Ouest a baissé remarquablement de 11,4 par millier en 1961 à 4,7 par millier en 1989.

Tableau 34

Taux de mortalité, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1961 - 1989

Taux de mortalité par millier (1)

Année	Yukon	T.N.-O.	Année	Yukon	T.N.-O.
1961	6,4	11,4	1976	6,2	4,0
1962	5,0	12,9	1977	4,8	4,7
1963	5,4	11,1	1978	4,0	4,7
1964	5,4	8,6	1979	5,7	4,7
1965	6,7	7,9	1980	5,7	5,3
1966	5,7	8,0	1981	6,1	4,3
1967	4,9	7,5	1982	4,9	4,9
1968	5,6	7,6	1983	5,0	4,9
1969	5,9	7,0	1984	4,8	4,7
1970	6,4	7,9	1985	5,5	4,1
1971	5,7	6,6	1986	4,8 r	4,5
1972	5,3	7,3	1987	4,4 r	3,8
1973	5,4	6,3	1988	5,4 r	4,2
1974	5,6	5,2	1989	3,8 r	4,7 r
1975	5,3	5,0			

Nota :

1. Les taux présentés reposent sur les estimations de la population faites par Statistique Canada, au 1er juin de chaque année non-censitaire. Les chiffres de 1962 à 1988 sont des estimations intercensitaires finales. Les chiffres de 1989 sont des estimations postcensitaires révisées. Les taux des années 1961, 1966, 1971, 1981 et 1986 reposent sur les données du recensement de ces années-là.

r. Données révisées.

Sources :

1961 à 1985 : Statistique Canada, La statistique de l'état civil, Mortalité : Liste de causes choisies, N° de cat. 84-206.

1986 à 1989 : Statistique Canada, Division de la statistique de l'état civil et CANSIM, Ottawa.

Le Nord : mortalité infantile

Graphique 35

**Taux de mortalité infantile,
Yukon et Territoires du Nord-Ouest**

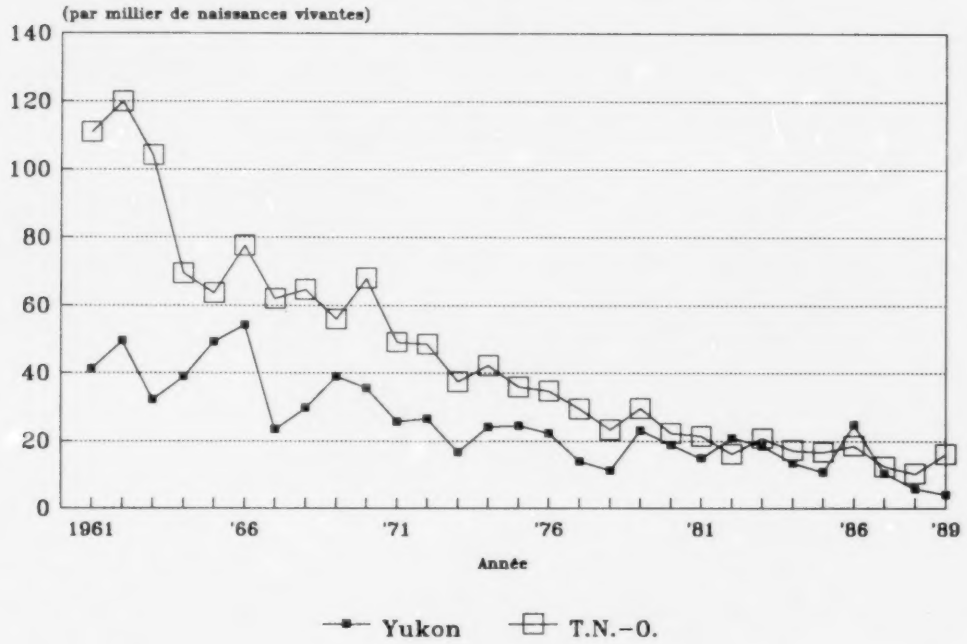

Faits saillants

Les taux de mortalité infantile des deux territoires ont diminué appréciablement au cours des 28 dernières années. Les Territoires du Nord-Ouest ont connu la chute la plus marquée, passant de 111 décès par millier de naissances vivantes en 1961 à un taux de 16,2 en 1989, mais pour la majeure partie des années, le taux est demeuré plus élevé qu'au Yukon. La population étant peu nombreuse, les taux peuvent varier au hasard au cours des années. Les variations légères n'ont pas d'importance statistique.

Tableau 35

Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1961 - 1989

Taux de mortalité infantile (1)
(par millier de naissances vivantes)

Année	Yukon	T.N.-O.	Année	Yukon	T.N.-O.
1961	41,2	111,0	1976	22,3	34,7
1962	49,4	119,9	1977	13,9	29,4
1963	32,1	104,2	1978	11,2	23,3
1964	38,9	69,5	1979	23,2	29,6
1965	49,1	63,8	1980	18,9	22,3
1966	54,2	77,7	1981	14,9	21,5
1967	23,4	62,0	1982	21,0	16,2
1968	29,7	64,7	1983	18,5	20,8
1969	39,0	55,9	1984	13,5	17,3
1970	35,5	68,1	1985	10,8	16,7
1971	25,7	49,0	1986	24,8	18,6
1972	26,6	48,4	1987	10,5 r	12,5 r
1973	16,7	37,4	1988	5,8 r	10,3 r
1974	24,2	42,2	1989	4,2	16,2
1975	24,5	35,9			

Nota :

1. La mortalité infantile se rapporte aux décès d'enfants de moins d'un an.

r. Données révisées.

Sources :

1961 à 1985 : Statistique Canada, La statistique de l'état civil, Mortalité : Liste sommaire des causes, N° de cat. 84-206.

1986 à 1989 : Statistique Canada, Division de la statistique de l'état civil, Ottawa.

Le Nord : dépenses du MAINC

Graphique 36 **Dépenses du MAINC consacrées au Nord**

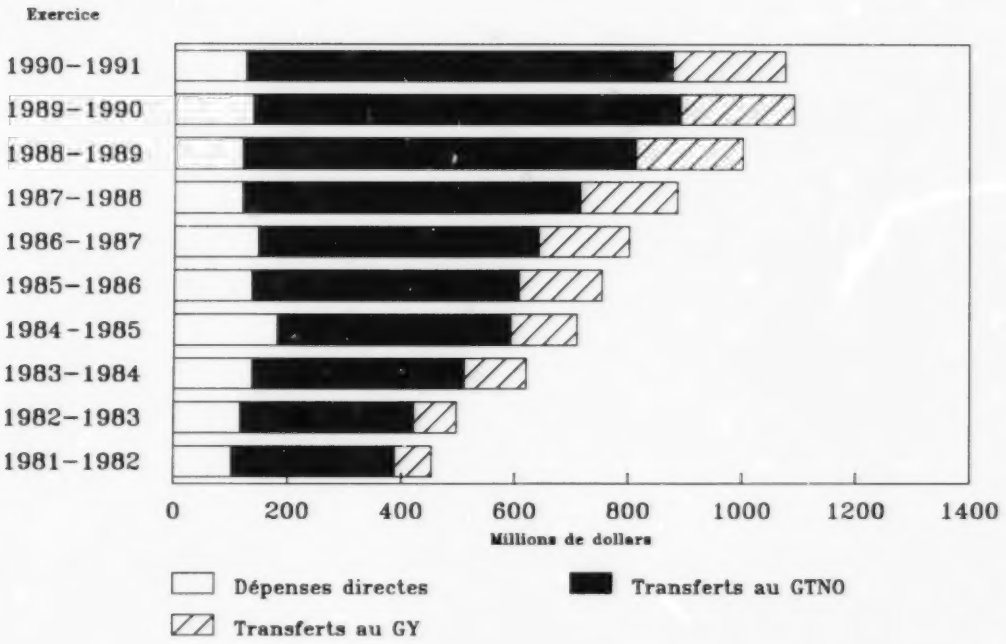

Faits saillants

Les sommes totales consacrées au Nord par le MAINC ont augmenté régulièrement depuis 1981-1982. L'évaluation des dépenses pour 1990-1991 donne un chiffre conservateur, mais les chiffres réels correspondront probablement à la tendance à la hausse.

Depuis 1984-1985, les dépenses directes du MAINC ont diminué conjointement avec la décentralisation des programmes du MAINC, surtout avec les transferts au GTNO. L'augmentation importante prévue en 1989-1990 s'applique surtout aux responsabilités en cours du MAINC envers les bandes indiennes du Nord. Les augmentations comprennent les dépenses attribuables aux installations essentielles, aux ressources communautaires et renouvelables pour les bandes.

Tableau 36

Dépenses du MAINC pour le Nord

1981-1982 à 1990-1991 (Révisé)

Année / Type	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990 prévision	1990-1991 planifié
				(milliers de dollars)						
Transferts au GY	65 032	76 203	108 805	116 953	146 937	160 513	172 410	189 465	200 852	198 743
Transferts au GTNO	287 018	304 985	374 927	412 384	471 125	495 199	595 406	692 441	752 418	752 115
Dépenses directes	101 006	116 789	136 533	180 527	135 642	146 645	119 381	119 455	138 043	125 249
Dépenses totales (dollars courants)	**453 056**	**497 977**	**620 265**	**709 864**	**753 704**	**802 357**	**887 197**	**1 001 361**	**1 091 313**	**1 076 107**
Dépenses totales (dollars constants 1986) (1)	560 020	566 527	672 010	745 655	771 447	802 357	847 371	912 818	949 794	909 642
Dépenses directes par région bénéficiaire										
Yukon	25 457	34 234	38 642	36 814	40 132	46 197	45 368	44 983	64 308	48 382
T.N.-O.	34 106	37 593	42 094	42 254	46 062	50 253	25 892	26 102	25 043	27 744
Le Nord en général	41 443	44 962	55 797	101 459	49 448	50 195	48 121	48 370	48 692	49 123
Total	**101 006**	**116 789**	**136 533**	**180 527**	**135 642**	**146 645**	**119 381**	**119 455**	**138 043**	**125 249**

Nota :

1. Pour obtenir les dollars constants, on a réduit les dépenses totales du MAINC en fonction de l'indice synthétique des prix du produit domestique brut, 1986=100 (Statistique Canada, L'observateur économique canadien, N° de cat. 11-010).

Sources :

Programme annuel des dépenses dans le Nord, MAINC, Ottawa. Le Programme annuel des dépenses dans le Nord a été révisé en 1990-1991. Certains chiffres peuvent différer de ceux qui figurent dans les publications antérieures.

Le Nord : emploi

Graphique 37 **Taux d'emploi des Autochtones et des non-Autochtones, Yukon et Territoires du Nord-Ouest**

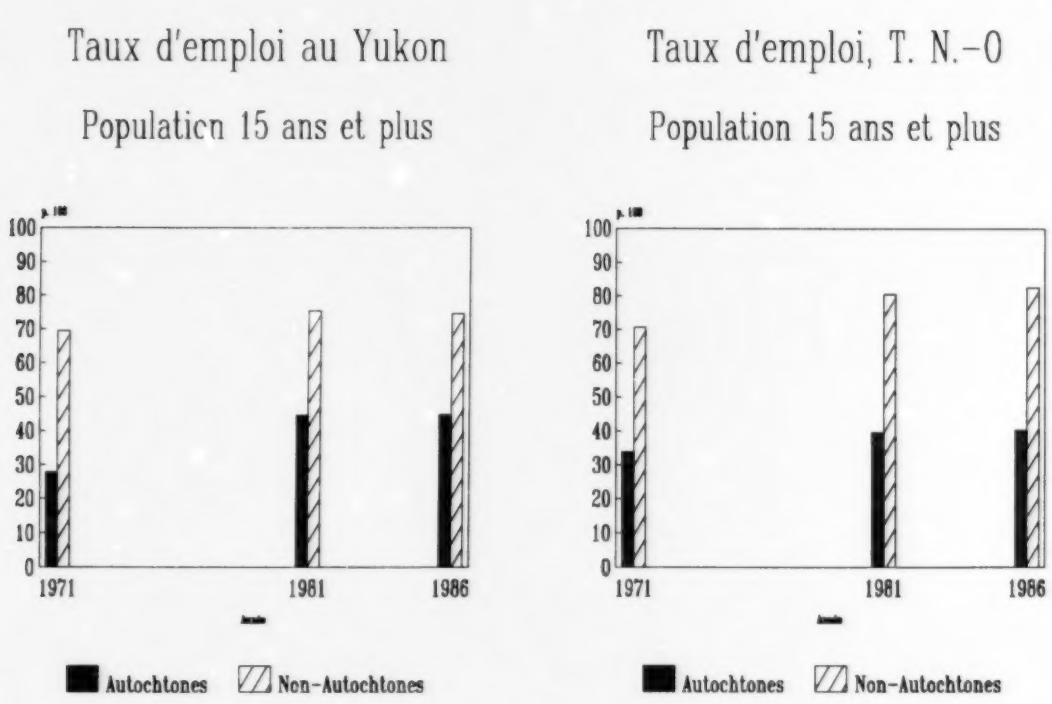

Faits saillants

Depuis 1971, le pourcentage d'Autochtones de 15 ans et plus qui ont un emploi a augmenté dans les T.N.-O. et encore plus au Yukon. Toutefois, les taux d'emploi des Autochtones restent bien inférieurs à ceux des non-Autochtones.

Tableau 37

Taux d'emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1971 - 1986

	1971		1981		1986	
	Autoch.	Non-Autoch.	Autoch.	Non-Autoch.	Autoch.	Non-Autoch.
YUKON						
Pop. 15 ans et plus	1 530	10 495	2 615	14 370	3 395	14 095
Occupés	425	7 280	1 165	10 820	1 520	10 495
Taux d'emploi	27,8	69,4	44,6	75,3	44,8	74,5
TERRITOIRES DU NORD-OUEST						
Pop. 15 ans et plus	9 450	10 420	15 380	14 285	18 675	16 255
Occupés	3 200	7 360	6 090	11 520	7 505	13 445
Taux d'emploi	33,9	70,6	39,6	80,6	40,2	82,7

Nota :

1. En 1971, on n'a relevé que les origines autochtones «Indien» et «Inuit». Les personnes d'ascendance métisse auront donc été indiquées comme étant d'origine soit indienne ou non autochtone. Il n'existe aucun relevé du nombre de Métis. Pour 1981 et 1986, on a reconnu les Métis comme ayant une «origine ethnique» distincte.

Sources :

1971 : Statistique Canada, Recensement du Canada.
1981 : Statistique Canada, Recensement du Canada, Bande sommaire sur les populations autochtones.
1986 : Statistique Canada, Recensement du Canada, Compilations spéciales pour la Division de l'analyse statistique, MAINC.

Le Nord : revenu par personne

Graphique 38

Revenu par personne par source, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1985

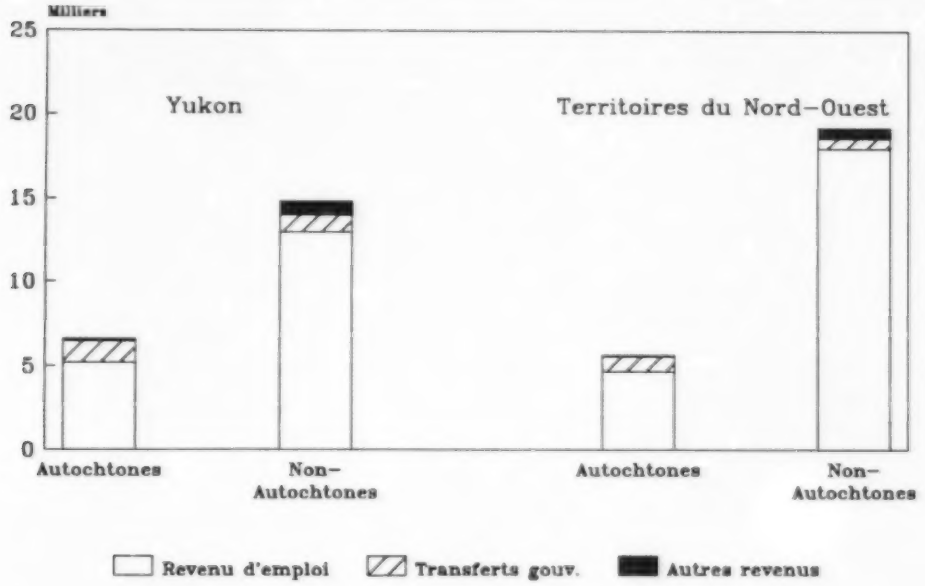

Faits saillants

L'écart du revenu total par personne entre les Autochtones et les non-Autochtones est plus grand dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Yukon. En 1985, le revenu par personne des Autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest était d'environ 30 % de celui des non-Autochtones tandis qu'il était de 45 % au Yukon.

La différence de revenu par personne des Autochtones entre les deux territoires est causée en grande partie par les niveaux élevés d'emploi et de revenu par personne tirés des transferts du gouvernement au Yukon.

Tableau 38

Revenu par personne par source, population âgée de 15 et plus, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1980 - 1985

Source de revenu	YUKON				TERRITOIRES DU NORD-OUEST			
	Autochtones		Non-Autochtones		Autochtones		Non-Autochtones	
	Revenu global	Revenu par pers.	Revenu global	Revenu par pers.	Revenu global	Revenu par pers.	Revenu global	Revenu par pers.
	(milliers $)	($)	(milliers $)	($)	(milliers $)	($)	(milliers $)	($)
Revenu total								
1980	18 906	4 674	220 194	11 571	91 273	3 453	233 040	12 195
1985	32 992	6 605	271 714	14 795	172 841	5 661	412 660	19 202
Revenu d'emploi Traitements et salaires								
1980	15 553	3 845	187 750	9 866	72 512	2 744	213 839	11 190
1985	24 483	4 901	223 603	12 175	137 973	4 519	370 637	17 247
Travail autonome								
1980	679	168	14 517	763	4 895	185	5 755	301
1985	1 590	318	14 558	793	5 085	167	15 078	702
Transferts du gouvernement								
1980	2 364	584	8 309	437	12 918	489	5 275	276
1985	6 260	1 253	18 759	1 021	27 714	908	13 552	631
Revenu d'investissement								
1980	221	55	7 286	383	313	12	6 368	333
1985	281	56	9 025	491	627	21	8 989	418
Autres revenus								
1980	89	22	2 332	123	635	24	1 803	94
1985	378	76	5 769	314	1 441	47	4 403	205

Nota :

1. Les données sont celles des années civiles 1980 et 1985, comme indiquées dans les recensements du Canada de 1981 et 1986. Les chiffres par personne sont basés sur les chiffres de la population indiqués sur le tableau 33.

Sources :

Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 1986. Compilations spéciales pour la Division de l'analyse stratégique, MAINC.

Lexique

Adulte placé :

Le MAINC défraie les coûts associés aux institutions de Types I et II, qu'elles soient situées sur les réserves ou administrées par la province. Les adultes sont évalués selon des critères provinciaux afin de déterminer les soins requis. Les adultes placés sont des personnes âgées ou handicapées qui ont besoin d'aide et de surveillance.

Soins du type I :

Il s'agit des soins requis par une personne non alitée, qui peut se déplacer sans aide, dont les facultés physiques ou mentales sont affaiblies, et qui a essentiellement besoin d'aide et de surveillance dans l'activité de la vie quotidienne, en plus des services sociaux et récréatifs nécessaires à ses besoins psychologiques et sociaux. La période pendant laquelle ces soins sont requis est indéterminée et relative à l'état du sujet.

Soins du type II :

Il s'agit des soins requis par une personne souffrant d'une maladie chronique (physique ou mentale) relativement stable, ou d'une incapacité fonctionnelle, qui paraît avoir atteint la limite de rétablissement possible et dont l'état ne devrait pas changer dans un avenir prochain; ce malade a un besoin relativement restreint des services diagnostiques et thérapeutiques de l'hôpital mais doit pouvoir compter, 24 heures par jour, sur des soins personnels, sous la surveillance de médecins et d'infirmières, ainsi que sur les services nécessaires à ses besoins psychologiques et sociaux. La période pendant laquelle les soins seront requis est imprévisible, mais il s'agit habituellement de mois ou d'années.

Tiré de : Établissement de soins prolongés pour adultes, rapport du Groupe de travail sur les services spéciaux dans les hôpitaux, 1984.

Assisté social :

L'assisté social est la personne qui touche des prestations d'aide sociale tandis que la **personne à charge** désigne toute personne qui en bénéficie, même indirectement.

Décentralisation :

Se rapporte au transfert de services et programmes du MAINC aux bandes indiennes, aux conseils tribaux et autres autorités indiennes.

Eau courante :

Eau potable pressurisée effectivement amenée à un logement (c.-à-d. par canalisation, puits, camion ou autrement).

Eaux usées :

Comprend des stations de relèvement, des systèmes septiques, des conduites de refoulement, des réseaux de collecte des eaux usées, des regards, des raccordements aux services publics, des usines de traitement, des lagunes, des émissaires d'évacuation, et les installations connexes; mais ne comprend ni la plomberie ni les accessoires.

Enfants placés :

Signifie le nombre d'enfants retirés des soins parentaux afin de les protéger contre le délaissement et (ou) le mauvais traitement ou de prévenir ces problèmes.

Espérance de vie :

«L'espérance de vie est une estimation du nombre moyen d'années que chaque membre d'un groupe de personnes données a à vivre. Le calcul s'effectue sur la base des taux de mortalité observés à un moment quelconque, suivant l'hypothèse que les risques de décès demeurent constants à partir du moment de l'estimation jusqu'à la mort de tous les membres du groupe.» Wilkins, Russell, État de santé au Canada, 1926-1976, Institut de recherches politiques, mai 1980.

Loi C-31 :

«Adoptée par le Parlement en juin 1985, la loi C-31 contenait des modifications importantes par rapport à la Loi sur les Indiens. La loi visait trois buts principaux :

éliminer la discrimination sur le sexe et le statut civil dans la Loi sur les Indiens;

rendre le statut de plein droit aux victimes de discrimination antérieure; et

permettre aux bandes d'assurer le contrôle de leurs membres.

Suite à la loi C-31, la Loi sur les Indiens traite essentiellement les hommes et les femmes de la même façon lorsqu'il s'agit de déterminer le statut, et empêche toute personne d'obtenir ou de perdre le statut par le mariage.» Tiré de : Examen du secteur terres, revenus et fiducie : rapport de l'étape II.

Logement :

Résidence avec au moins une chambre à coucher, peut importe le niveau d'occupation, l'état de la finition, les besoins de rénovation ou de remplacement.

Modes optionnels de financement (MOF) :

Les MOF sont des ententes financières et administratives nouvelles et souples entre le MAINC et les bandes indiennes (et (ou) les conseils tribaux) en vertu desquelles ces bandes rendent des comptes principalement à leurs membres respectifs.

Négociations menant à l'autonomie gouvernementale :

Procédé par lequel l'autorité gouvernementale est passée aux Indiens et aux Inuit. Les étapes suivantes sont requises;

Rédaction du projet de loi :

Nouveaux arrangements visés par la loi.

Négociations proprement dites :

Négociations menant à la prise de nouveaux arrangements qui feront l'objet d'une loi fédérale;

Négociations de projets-cadres :

Cadre de référence des négociations : ce cadre consiste en une liste de responsabilités désirées par une communauté au-delà de la Loi sur les Indiens, de modifications proposées aux structures en place et des arrangements légaux nécessaires pour permettre ces changements. Comprend également un plan de travail et un budget ainsi qu'un processus d'acceptation;

Discussions préliminaires :

Étape des recherches et des consultations;

Ateliers :

Rencontres tenues par une ou des communautés afin d'explorer, discuter et échanger de l'information sur les sujets entourant l'autonomie gouvernementale.

Population servie :

Puisque la statistique de l'état civil est collectée par les régions et qu'elle porte sur des personnes servies par la Direction des services médicaux (DGSM), la population «à risque» devrait être la population servie et non l'ensemble de la population indienne. Les taux bruts sont calculés à partir de la population servie selon les chiffres communiqués par les bureaux régionaux. Les données de la DGSM peuvent également varier quant à la population visée. Certaines régions recueillent des données sur les Indiens vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves (le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et le Yukon), tandis que d'autres recueillent plutôt des données sur les Indiens des réserves (p. ex., la région de l'Atlantique, l'Ontario et le Québec). La population visée ne comprend pas les Indiens de la Colombie-Britannique et, depuis 1987, ceux qui habitent les Territoires du Nord-Ouest en raison du transfert des services de santé au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Registre des Indiens :

«Le Registre des Indiens est une liste de tous les Indiens inscrits (aux termes de la Loi sur les Indiens) tenue par le MAINC. Les éléments de la liste qui portent sur les caractéristiques démographiques de la population indienne sont régulièrement mis à jour par les responsables des bandes et sont publiés le 31 décembre de chaque année.» Lithwick, Schiff, Vernon, Aperçu de la situation des Indiens inscrits du Canada, MAINC, 1986.

Taux de croissance annuel moyen :

Voici la formule utilisée pour calculer le taux de croissance annuel moyen :

$$TCAM = (X_1 / X_0)^{1/n} - 1$$

où : X_1 = donnée pour l'année la plus récente de la période étudiée
X_0 = donnée pour l'année la plus ancienne de la période étudiée
n = durée de la période en années.

Zones géographiques :

Zone urbaine : Zone de 50 kilomètres de rayon autour d'un centre de services où les membres d'une bande peuvent se rendre par la route à longueur d'année.

Zone rurale : Zone allant de 50 kilomètres de rayon à 350 kilomètres de rayon autour d'un centre de services où les membres d'une bande peuvent se rendre par la route à longueur d'année.

Zone éloignée : Zone qui débute au-delà de 350 kilomètres d'un centre de services où les membres d'une bande peuvent se rendre par la route à longueur d'année.

Zone à accès limité : Zone d'où on ne peut pas se rendre au centre de services le plus proche par route à longueur d'année; les frais de transport se rapportant à ces zones sont donc plus élevés.

Centre de services : Une communauté où l'on retrouve les services suivants :

a) approvisionnements, matériaux et équipements (c.-à-d. construction, bureau),
b) main-d'œuvre qualifiée ou semi-qualifiée,
c) au moins une institution financière et,
d) des services fédéraux et provinciaux.